catalogue officiel CÉSAR 2012

Académie des Arts et Techniques du Cinéma

CATALOGUE

Académie des Arts et Techniques du Cinéma

OFFICIEL

Association pour la Promotion du Cinéma
16, avenue Elisée Reclus 75007 Paris

Président : Alain Terzian
Directeur de la publication : Alain Rocca
Conception : Maria Torme
Impression : Publico
Guide imprimé sur Chromomat 350 g et Chromomat 135 g
Dépôt légal : février 2012

© APC, toute reproduction, même partielle, est interdite.

SOMMAIRE

Les Éditoriaux / 7

L' Académie / 17

Les Nominations / 25

La 37e Cérémonie des César / 31

L'Année Cinéma César / 47

Les Actions de l'Académie / 95

Les Partenaires de l'Académie / 117

Le Règlement de l'Académie / 125

BNP Paribas, SA au capital de 2 415 479 796 € - Siège social : 16 bd des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE FR 76 662 042 449 - ORIAS n° 07 022 735

BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

bnpparibas.net/cinema

© Didier Plowy / MCC

Les chiffres de fréquentation des salles de cinéma ont atteint des records : en France, le 7ème Art se porte bien.

Cent ans après "Le Voyage dans la Lune" de Méliès, la Cérémonie des César vient honorer la qualité de la production cinématographique française, ses actrices et ses acteurs, nouveaux talents ou confirmés, ses scénaristes, et tous les métiers qui participent de l'aventure de la création, célébrée à travers les vingt-et-une catégories de prix : les longs métrages et les courts, les films d'animation, les films étrangers et les premiers films, les documentaires… Mais aussi les professionnels du son, du montage, de la photographie, les compositeurs de musique de film, les costumiers et les décorateurs. C'est l'ensemble de ces métiers qui, dans leur diversité, font d'un film une œuvre unique, qui est mis à l'honneur, avec toute la magie et le suspense du direct quand les enveloppes sont décachetées.

Cette année, l'acteur-réalisateur Guillaume Canet présidera cette prestigieuse fête du cinéma, dont il incarne si bien en France la vitalité et le renouvellement. Je tiens à saluer également l'ensemble de l'équipe organisatrice des César, qui font de cette célébration un moment essentiel pour toute la famille du 7ème Art.

Frédéric Mitterrand

Ministre de la Culture et de la Communication

LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR TOUS EST LÀ.
NOUVELLE GAMME RENAULT Z.E. 100 % ÉLECTRIQUE DISPONIBLE DÈS MAINTENANT.*
PARTENAIRE DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

www.renault-ze.com

RENAULT Z.E.

RENAULT QUALITY MADE

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

RENAULT

RÉSERVEZ VOTRE ESSAI DE TWIZY, FLUENCE Z.E. OU KANGOO Z.E. AU CENTRE RENAULT Z.E. À BOULOGNE-BILLANCOURT

E-mail : centre.ze@renault.com - Téléphone : 01 76 87 53 65 - Ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 18 h

*Renault Fluence Z.E. et Kangoo Z.E. immédiatement disponibles chez votre concessionnaire. ZOE : commercialisation 2012.

RENAULT QUALITY MADE : la qualité par Renault.

2011

215 millions d'entrées, 45 % de parts de marché, année historique depuis 45 ans !

C'est un grand bonheur pour nous de partager avec vous, ce 24 février 2012, la 37ème Cérémonie des César. L'occasion de célébrer tous les cinémas et tous les artistes !

© Alter Films

Cette année a été incroyablement riche et imprévisible pour le cinéma français, en termes de diversité, de découvertes de nouveaux talents, de richesse de l'offre artistique, de renouvellement des genres, d'implosion des codes et des dogmes.
L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma est donc particulièrement fière et heureuse de retrouver tous ceux et celles qui ont participé à ce fabuleux succès de l'année 2011 et de les célébrer tous ensemble !

Guillaume Canet, immense comédien et brillant réalisateur, symbole de toute sa génération, présidera cette 37ème Cérémonie des César.
Antoine de Caunes officiera comme Maître de Cérémonie, avec l'humour, la finesse et l'enthousiasme qu'on lui connaît.

Dans cette ambiance passionnée, tous les professionnels du cinéma seront rassemblés pour honorer les nommés, puis les lauréats, dont les talents seront, pendant cette soirée, mis en lumière pour les féliciter et les remercier de nous donner tant d'émotion, avec toujours la même passion et la même générosité.

Cette soirée sera bien entendu l'occasion de se souvenir de celles et ceux qu'on a aimés et qui nous ont quittés, mais dont le talent et le souvenir resteront à jamais dans nos cœurs. Un hommage exceptionnel sera rendu à Annie Girardot, une très grande dame du cinéma français, généreuse, sincère, inspirée, que l'Académie a choisi de mettre également à l'honneur sur son affiche 2012.

Enfin, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma remettra un César d'Honneur à la très talentueuse comédienne britannique Kate Winslet, qui, après avoir été récompensée d'un Oscar, de plusieurs Golden Globes aux États Unis et de deux Bafta en Angleterre, le sera enfin en France !

Quand le Président Guillaume Canet proclamera la Cérémonie ouverte, quatre mots s'inscriront en filigrane sur toutes les lèvres :

Que la fête commence!

Alain Terzian

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

STUDIOCANAL
VOUS SOUHAITE
UNE TRÈS BELLE CÉRÉMONIE DES CÉSAR

© Rémy Cortin / Canal+

Peu d'années, comme 2011, illustrent la vitalité et le caractère unique de notre cinéma. Alors que la fréquentation des salles atteint de nouveaux sommets, jamais une si grande variété de films couvrant si largement tous les genres du cinéma – y compris ceux réputés d'un autre siècle ! – n'aura autant séduit le public. Une telle diversité à l'origine de tant de succès a peu d'équivalent parmi les autres grands pays de cinéma. C'est là toute la vertu de cette importante industrie culturelle fêtée aujourd'hui par les César.

Et CANAL+ est une nouvelle fois fière de s'y associer, comme elle est fière d'accompagner depuis si longtemps notre cinéma.

Bertrand Méheut

Président de CANAL +

24h/7j

4K / 2K / HD

Etalonnage numérique VFX

Post-production image et son

Bruitage, post-synchro et mixage

Doublage

Audiodescription

JPEG2000

Workflow dématérialisé

Stockage centralisé

Services en ligne

1440 publishing

Une offre unique pour toutes vos productions

CÉSAR 2012
Partenaire Technique

éclair GROUP
www.eclairgroup.com

© AFP - Miguel MEDINA

Une des grandes forces du cinéma français est de savoir surprendre, et parfois désarçonner. Par sa diversité, sa créativité et son inventivité, le cinéma français fait toujours mouche. Ces qualités nous sont reconnues dans le monde entier, c'est une marque de fabrique inscrite dans les gènes de nos auteurs comme de nos techniciens, et qui remonte au génie et à la curiosité inlassable de ses inventeurs.

Notre cinéma aborde tous les genres, s'adresse à tous les publics, il interroge le visible et l'invisible, il prend à bras le corps les sujets les plus variés, les plus complexes, il renouvelle son langage, sans cesse en mouvement, en interrogation, il échappe aux cases, il renâcle au formatage.

L'année 2011 a été exceptionnelle pour le cinéma français, plus encore que les deux années précédentes qui étaient déjà jugées excellentes. La liste des nominations reflète cette générosité et cette abondance. De nombreux films ont réussi le triple ou le quadruple défi : enthousiasmer le public, la critique, et y parvenir en France comme à l'international.

Je me réjouis de ces succès, de tous ces talents qui trouvent ici l'occasion de se réunir, dressant un panorama éblouissant, exigeant et encourageant de notre cinéma. La Cérémonie des César sera donc à l'évidence un moment d'exception, un moment rare. Parce qu'elle réunira tout le monde et toutes les familles du cinéma, tous les talents. Elle sera le témoignage de nos savoirs faire mais surtout l'illustration de notre « savoir être » ensemble.

Cette œuvre collective, le CNC est heureux de l'accompagner dans son action quotidienne, ses équipes s'y emploient chaque jour, avec passion, avec détermination, depuis 65 ans. Avec les membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, son Président, Alain Terzian, nous poursuivrons cette mission d'accompagnement du cinéma français pour l'aider à croître, à garder ses yeux grands ouverts sur le réel comme sur l'imaginaire pour qu'il reste généreux et universel.

Eric Garandeau

Président du CNC

CHAMPAGNE
TSARINE
À REIMS
FRANCE
SIGNE EXTÉRIEUR
DE RICHESSE INTÉRIEURE
TSARINE
CHAMPAGNE
CUVÉE PREMIUM
BRUT
CÉSAR 2012
Fournisseur Officiel
RIO GRANDE - HORIZON BLEU
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

© Philippe Mazzoni / Canal+

Le Cinéma poursuit en 2011 son envolée exceptionnelle.

Avec 215 millions d'entrées dans les salles - un record depuis quarante-cinq ans - ces chiffres témoignent une nouvelle fois de l'appétit du public français pour le cinéma et du talent des réalisateurs, comédiens et producteurs qui ont permis des œuvres originales et créatives.
C'est la troisième année consécutive que le cinéma français dépasse nettement les 200 millions d'entrées. Une vitalité et une croissance qui étonnent et réjouissent dans un panorama mondial en demi-teinte.

C'est le succès de nos créateurs et de nos talents.
Je crois que c'est aussi le succès de notre système unique de financement des œuvres qui nous permet de développer une cinématographie riche, variée et qui prend des risques créatifs.
C'est aussi le succès de notre approche française d'éditorialisation des œuvres. Notre amour du cinéma, des cinémas et de ses talents que nous nous efforçons, avec passion et sans relâche, de faire partager au public dans les salles de cinéma et sur nos chaînes de télévision.
2011 a été une année très riche et très variée pour le cinéma français. Cela nous promet des César à suspense, qui, j'espère, attireront le public en grand nombre pour célébrer notre fête du cinéma français.

C'est avec fierté et plaisir que nous accompagnerons, pour la dix-neuvième année consécutive, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, en produisant cette 37ème Cérémonie des César, le rendez-vous incontournable des passionnés de cinéma.

Rodolphe Belmer

Directeur Général de Canal+

CHAUMET
PARIS

Partenaire officiel de l'Académie des César

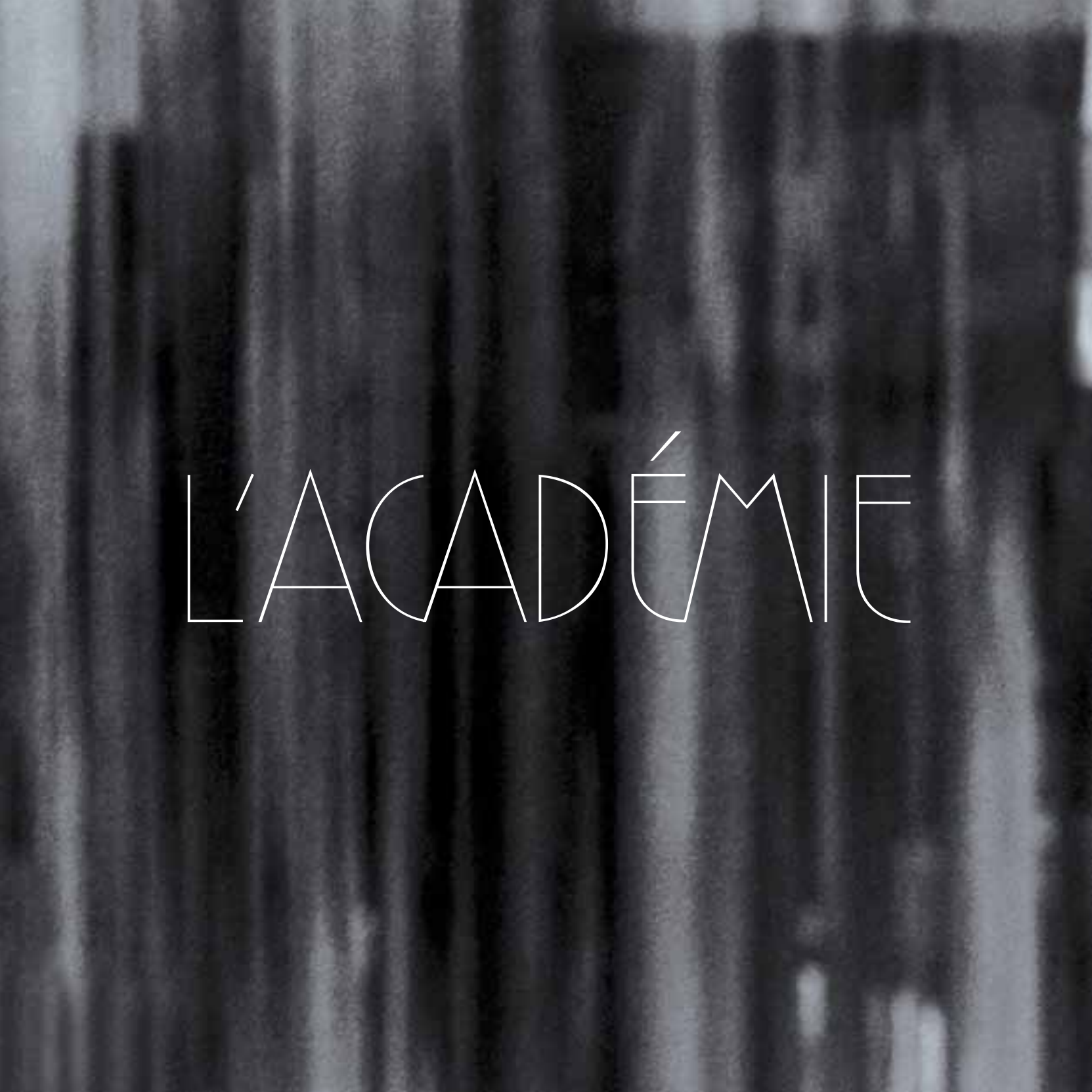
L'ACADÉMIE

Georges Cravenne & César

Georges Cravenne fonde en 1975 l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

"Les Oscars, je crois, sont nés en 1927. J'avais alors 13 ans, et depuis cet âge (aujourd'hui très lointain !), j'ai toujours été obsédé par l'existence de ce personnage emblématique, non pas de chair et d'os, mais de bronze et de dorure, dont la réputation était planétaire. Jalousie ? Émulation ?

Toujours est-il que l'idée de créer un équivalent français a germé en moi, jusqu'au jour où le nom de mon ami César, sculpteur de génie, s'est imposé à moi et sa sculpture avec lui. Oscar, César, cinq lettres qui rimaient à tel point que la naissance du second était devenue évidente, pour le plus grand bien de la promotion du cinéma, en Europe en tout cas."

"Cinq lettres comme Oscar,
et la même consonnance.
Cinq lettres comme Raimu.
Et le souvenir de Pagnol.
On ne peut pas rêver mieux."

Georges Cravenne

© Académie des César / Tous droits réservés

LES ANCIENS PRÉSIDENTS

de 1992 à 2003 Daniel Toscan du Plantier

de 1990 à 1992 Jean-Loup Dabadie

de 1988 à 1990 Alexandre Mnouchkine

de 1986 à 1988 Jeanne Moreau

de 1976 à 1986 Robert Enrico

© Bowen, BESTIMAGE (pour R. ENRICO)/ © Tony Barson, WIRE (pour J. MOREAU)/ © BESTIMAGE (pour A. MNOUCHKINE)/ © Faux / SIPA (pour JL. DABADIE)/ © Académie des César (pour D. TOSCAN DU PLANTIER)

Premier Maître de cérémonie

"Eh bien voilà. Il a été fondé une Académie des Arts et Techniques du Cinéma composée de neuf cents personnes, comédiens, techniciens, producteurs, réalisateurs, monteurs, opérateurs, qui représentent la profession tout entière. On leur a demandé de voter et de décider, de leur libre choix, quels étaient pour l'année 75 les meilleurs films, français ou étrangers, les comédiens qu'ils reconnaissaient comme les plus valeureux ou les techniciens qui avaient le mieux fait leur travail. Et on est arrivé ainsi à une sélection, dans chacune de ces disciplines on a retenu les quatre premiers nommés, et on a renvoyé à tout ce collège électoral, à ces 900 personnes, les nominations des quatre meilleurs films, ou des quatre meilleurs techniciens, ou des quatre meilleurs comédiens dans chaque spécialité. Et a été fait un vote final. Ce vote, nous allons le connaître dans un instant. Dans un instant, va entrer sur cette scène celui qui est la conscience de cette soirée, c'est-à-dire l'huissier, qui détient dans des enveloppes le secret, secret qui ne sera plus d'ici quelques instants. Et je demande à Jean-Claude Brialy de nous présenter Maître Karsenti ! (sonnerie de trompettes) Maître, maître, vous êtes là avec votre serviette, on dirait une silhouette précise pour un film, et dans la serviette il y a le secret ! Voilà les enveloppes dans lesquelles il y a les noms des films, des comédiens et des techniciens qui ont été choisis. Eh bien, maître, je vais vous demander de déposer ces enveloppes, s'il vous plaît, sur cette table où se trouvent justement ce que l'on appelle déjà les César ! Les César ils sont là !"

Pierre Tchernia

Discours d'ouverture de la 1ère Cérémonie des César

© Z. FORGET / Académie des César / Tous droits réservés

555 films
Ils ont fait 2011
3309 personnes

Fondée en 1976, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble aujourd'hui 4199 membres, professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique, auxquels viennent se joindre plus de deux cents membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscars et ses 5600 membres, c'est la deuxième plus importante Académie de cinéma au monde.

Le recensement des films et des professionnels

Le secrétariat de l'Académie recense de la façon la plus exhaustive possible l'ensemble des films sortis en salles durant l'année, ainsi que toutes les personnes y ayant collaboré.
Puis il regroupe auprès du CNC et des sociétés de production la somme des informations recueillies pour établir le "Guide des films de l'année".
Véritable panorama de l'année cinématographique, ce Guide présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au règlement de l'Académie.

*Pour les César 2012, ce sont **555 films** et **3309 personnes** qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.*

La présentation des films aux membres de l'Académie

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix de vote, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

Chacun des votants a reçu ainsi à son domicile, de novembre 2011 à janvier 2012, des invitations afin d'assister à des projections privées, ou des invitations gratuites pour des films encore à l'affiche.

Ils ont également reçu le "Coffret DVD César 2012", qui rassemble les films que leurs ayants-droit ont choisi de proposer en DVD.

Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections en salle, des films présélectionnés pour le César du meilleur film de court métrage et le César du meilleur film d'Animation, afin de faciliter le vote des membres de l'Académie. Ces films sont également tous présentés en copie DVD dans le "Coffret DVD César 2012".

© AILIXE / ENSLL pour l'Académie des César 2012 / Tous droits réservés

L'organisation du vote

L'Académie propose une procédure de vote unique au monde permettant à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne. Cette procédure est organisée sous contrôle d'huissier et suivant les directives de l'Académie par la société Voxaly, l'un des meilleurs spécialistes français dans l'organisation d'élections, et respecte des critères de vote très rigoureux :

- *Définition très précise du périmètre de l'électorat, réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (s'étant acquittés de leur cotisation annuelle).*
- *Présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles.*
- *Garantie de l'anonymat des votes et de la non communication à aucun tiers du fichier des électeurs.*
- *Garantie de la confidentialité des résultats.*

Le premier tour de vote, clôturé le 26 Janvier à 23h, a désigné les nominations pour chacun des vingt et un César (de ce côté-ci de l'Atlantique on dit les "nommés", de l'autre on parle de "nominees").

Le bulletin de vote et le "Guide Films" ont été envoyés aux membres le 3 janvier pour ce premier tour, clôturé le 19 janvier pour le vote par correspondance et le 26 janvier à 23h pour le vote en ligne.

Les résultats ont été remis en main propre par l'huissier au Président de l'Académie Alain Terzian, qui en a fait la lecture publique avec Antoine de Caunes, Maître de Cérémonie, le 27 janvier au matin. Les résultats complets des nominations ont été mis en ligne sur le site de l'Académie dès la fin de la conférence de presse.

Les Nominations César 2012

Meilleure Actrice

☐ **ARIANE ASCARIDE**
dans LES NEIGES DU KILIMANDJARO
☐ **BÉRÉNICE BEJO**
dans THE ARTIST
☐ **LEÏLA BEKHTI**
dans LA SOURCE DES FEMMES
☐ **VALÉRIE DONZELLI**
dans LA GUERRE EST DÉCLARÉE
☐ **MARINA FOÏS**
dans POLISSE
☐ **MARIE GILLAIN**
dans TOUTES NOS ENVIES
☐ **KARIN VIARD**
dans POLISSE

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

☐ **ZABOU BREITMAN**
dans L'EXERCICE DE L'ÉTAT
☐ **ANNE LE NY**
dans INTOUCHABLES
☐ **NOÉMIE LVOVSKY**
dans L'APOLLONIDE, SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE
☐ **CARMEN MAURA**
dans LES FEMMES DU 6E ÉTAGE
☐ **KAROLE ROCHER**
dans POLISSE

Meilleur Acteur

☐ **SAMI BOUAJILA**
dans OMAR M'A TUER
☐ **FRANÇOIS CLUZET**
dans INTOUCHABLES
☐ **JEAN DUJARDIN**
dans THE ARTIST
☐ **OLIVIER GOURMET**
dans L'EXERCICE DE L'ÉTAT
☐ **DENIS PODALYDÈS**
dans LA CONQUÊTE
☐ **OMAR SY**
dans INTOUCHABLES
☐ **PHILIPPE TORRETON**
dans PRÉSUMÉ COUPABLE

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

☐ **MICHEL BLANC**
dans L'EXERCICE DE L'ÉTAT
☐ **NICOLAS DUVAUCHELLE**
dans POLISSE
☐ **JOEYSTARR**
dans POLISSE
☐ **BERNARD LE COQ**
dans LA CONQUÊTE
☐ **FRÉDÉRIC PIERROT**
dans POLISSE

Meilleur Espoir Féminin

☐ **NAIDRA AYADI**
dans POLISSE
☐ **ADÈLE HAENEL**
dans L'APOLLONIDE, SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE
☐ **CLOTILDE HESME**
dans ANGÈLE ET TONY
☐ **CÉLINE SALLETTE**
dans L'APOLLONIDE, SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE
☐ **CHRISTA THÉRET**
dans LA BRINDILLE

Meilleur Scénario Original

☐ **VALÉRIE DONZELLI, JÉRÉMIE ELKAÏM**
pour LA GUERRE EST DÉCLARÉE
☐ **MICHEL HAZANAVICIUS**
pour THE ARTIST
☐ **MAÏWENN, EMMANUELLE BERCOT**
pour POLISSE
☐ **PIERRE SCHOELLER**
pour L'EXERCICE DE L'ÉTAT
☐ **ERIC TOLEDANO, OLIVIER NAKACHE**
pour INTOUCHABLES

Meilleure Adaptation

☐ **DAVID FOENKINOS**
pour LA DÉLICATESSE
☐ **VINCENT GARENQ**
pour PRÉSUMÉ COUPABLE
☐ **OLIVIER GORCE, ROSCHDY ZEM, RACHID BOUCHAREB, OLIVIER LORELLE**
pour OMAR M'A TUER
☐ **MATHIEU KASSOVITZ, PIERRE GELLER, BENOÎT JAUBERT**
pour L'ORDRE ET LA MORALE
☐ **YASMINA REZA, ROMAN POLANSKI**
pour CARNAGE

Meilleur Espoir Masculin

☐ **NICOLAS BRIDET**
dans TU SERAS MON FILS
☐ **GRÉGORY GADEBOIS**
dans ANGÈLE ET TONY
☐ **GUILLAUME GOUIX**
dans JIMMY RIVIÈRE
☐ **PIERRE NINEY**
dans J'AIME REGARDER LES FILLES
☐ **DIMITRI STOROGE**
dans LES LYONNAIS

Meilleure Musique Originale

☐ **ALEX BEAUPAIN**
pour LES BIEN-AIMÉS
☐ **BERTRAND BONELLO**
pour L'APOLLONIDE, SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE
☐ **LUDOVIC BOURCE**
pour THE ARTIST
☐ **-M-, PATRICE RENSON**
pour UN MONSTRE À PARIS
☐ **PHILIPPE SCHOELLER**
pour L'EXERCICE DE L'ÉTAT

Meilleur Son

☐ **PASCAL ARMANT, JEAN GOUDIER, JEAN-PAUL HURIER**
pour INTOUCHABLES
☐ **JEAN-PIERRE DURET, NICOLAS MOREAU, JEAN-PIERRE LAFORCE**
pour L'APOLLONIDE, SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE
☐ **OLIVIER HESPEL, JULIE BRENTA, JEAN-PIERRE LAFORCE**
pour L'EXERCICE DE L'ÉTAT
☐ **NICOLAS PROVOST, RYM DEBBARH-MOUNIR, EMMANUEL CROSET**
pour POLISSE
☐ **ANDRÉ RIGAUT, SÉBASTIEN SAVINE, LAURENT GABIOT**
pour LA GUERRE EST DÉCLARÉE

Meilleure Photo

☐ **PIERRE AÏM**
pour POLISSE

☐ **JOSÉE DESHAIES**
pour L'APOLLONIDE, SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE

☐ **JULIEN HIRSCH**
pour L'EXERCICE DE L'ÉTAT

☐ **GUILLAUME SCHIFFMAN**
pour THE ARTIST

☐ **MATHIEU VADEPIED**
pour INTOUCHABLES

Meilleurs Costumes

☐ **CATHERINE BABA**
pour MY LITTLE PRINCESS

☐ **MARK BRIDGES**
pour THE ARTIST

☐ **CHRISTIAN GASC**
pour LES FEMMES DU 6E ÉTAGE

☐ **VIORICA PETROVICI**
pour LA SOURCE DES FEMMES

☐ **ANAÏS ROMAND**
pour L'APOLLONIDE, SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE

Meilleur Montage

☐ **ANNE-SOPHIE BION, MICHEL HAZANAVICIUS**
pour THE ARTIST

☐ **LAURENCE BRIAUD**
pour L'EXERCICE DE L'ÉTAT

☐ **PAULINE GAILLARD**
pour LA GUERRE EST DÉCLARÉE

☐ **LAURE GARDETTE, YANN DEDET**
pour POLISSE

☐ **DORIAN RIGAL-ANSOUS**
pour INTOUCHABLES

Meilleurs Décors

☐ **LAURENCE BENNETT**
pour THE ARTIST

☐ **ALAIN GUFFROY**
pour L'APOLLONIDE, SOUVENIRS DE LA MAISON CLOSE

☐ **PIERRE-FRANÇOIS LIMBOSCH**
pour LES FEMMES DU 6E ÉTAGE

☐ **JEAN MARC TRAN TAN BA**
pour L'EXERCICE DE L'ÉTAT

☐ **WOUTER ZOON**
pour LE HAVRE

Meilleur Réalisateur

☐ **ALAIN CAVALIER**
pour PATER

☐ **VALÉRIE DONZELLI**
pour LA GUERRE EST DÉCLARÉE

☐ **MICHEL HAZANAVICIUS**
pour THE ARTIST

☐ **AKI KAURISMÄKI**
pour LE HAVRE

☐ **MAÏWENN**
pour POLISSE

☐ **PIERRE SCHOELLER**
pour L'EXERCICE DE L'ÉTAT

☐ **ERIC TOLEDANO, OLIVIER NAKACHE**
pour INTOUCHABLES

Meilleur Film de Court Métrage

☐ ***L'ACCORDEUR***

réalisé par OLIVIER TREINER

produit par THIBAULT GAST, MATTHIAS WEBER

☐ ***LA FRANCE QUI SE LÈVE TÔT***

réalisé par HUGO CHESNARD

produit par PIERRE-FRANÇOIS BERNET, PAULINE SEIGLAND

☐ ***J'AURAIS PU ÊTRE UNE PUTE***

réalisé par BAYA KASMI

produit par ANTOINE GANDAUBERT

☐ ***JE POURRAIS ÊTRE VOTRE GRAND-MÈRE***

réalisé par BERNARD TANGUY

produit par BERNARD TANGUY, BENOÎT BLANCHARD

☐ ***UN MONDE SANS FEMMES***

réalisé par GUILLAUME BRAC

produit par MAYA HAFFAR, GUILLAUME BRAC, NICOLAS NONON

Meilleur Film Documentaire

☐ ***LE BAL DES MENTEURS***

réalisé par DANIEL LECONTE

produit par DANIEL LECONTE

☐ ***CRAZY HORSE***

réalisé par FREDERICK WISEMAN

produit par PIERRE OLIVIER BARDET

☐ ***ICI ON NOIE LES ALGÉRIENS - 17 OCTOBRE 1961***

réalisé par YASMINA ADI

produit par BLANCHE GUICHOU

☐ ***MICHEL PETRUCCIANI***

réalisé par MICHAEL RADFORD

produit par SERGE LALOU

☐ ***TOUS AU LARZAC***

réalisé par CHRISTIAN ROUAUD

produit par SANDRINE BRAUER, MARIE MASMONTEIL, DENIS CAROT

Meilleur Film d'Animation

☐ ***LE CHAT DU RABBIN***

réalisé par JOANN SFAR, ANTOINE DELESVAUX

produit par ANTOINE DELESVAUX

☐ ***LE CIRQUE***

réalisé par NICOLAS BRAULT

produit par PASCAL LE NÔTRE

☐ ***LA QUEUE DE LA SOURIS***

réalisé par BENJAMIN RENNER

produit par ANNICK TENINGE

☐ ***LE TABLEAU***

réalisé par JEAN-FRANÇOIS LAGUIONIE

produit par ARMELLE GLORENNEC, ERIC JACQUOT

☐ ***UN MONSTRE À PARIS***

réalisé par BIBO BERGERON

produit par LUC BESSON

Meilleur Premier Film

☐ ***17 FILLES***

réalisé par DELPHINE COULIN, MURIEL COULIN

produit par DENIS FREYD

☐ ***ANGÈLE ET TONY***

réalisé par ALIX DELAPORTE

produit par HÉLÈNE CASES

☐ ***LE COCHON DE GAZA***

réalisé par SYLVAIN ESTIBAL

produit par FRANCK CHOROT

☐ ***LA DÉLICATESSE***

réalisé par DAVID FOENKINOS, STÉPHANE FOENKINOS

produit par XAVIER RIGAULT, MARC-ANTOINE ROBERT

☐ ***MY LITTLE PRINCESS***

réalisé par EVA IONESCO

produit par FRANÇOIS MARQUIS

Meilleur Film Étranger

☐ ***BLACK SWAN***

réalisé par DARREN ARONOFSKY

distribution France JOSÉ COVO

(TWENTIETH CENTURY FOX)

☐ ***LE DISCOURS D'UN ROI***

réalisé par TOM HOOPER

distribution France JEAN-PHILIPPE TIREL

(WILD BUNCH DISTRIBUTION)

☐ ***DRIVE***

réalisé par NICOLAS WINDING REFN

codistribution France JEAN LABADIE (LE PACTE) /

MANUEL CHICHE (WILD SIDE)

☐ ***LE GAMIN AU VÉLO***

réalisé par JEAN-PIERRE DARDENNE, LUC DARDENNE

coproduction France DENIS FREYD

(ARCHIPEL 35)

☐ ***INCENDIES***

réalisé par DENIS VILLENEUVE

coproduction France MILÉNA POYLO, GILLES SACUTO,

ANTHONY DONCQUE (TS PRODUCTIONS)

☐ ***MELANCHOLIA***

réalisé par LARS VON TRIER

coproduction France MARIANNE SLOT

(SLOT MACHINE)

☐ ***UNE SÉPARATION***

réalisé par ASGHAR FARHADI

distribution France ALEXANDRE MALLET-GUY

(MEMENTO FILMS DISTRIBUTION)

Meilleur Film

☐ ***L'EXERCICE DE L'ÉTAT***

produit par DENIS FREYD

réalisé par PIERRE SCHOELLER

☐ ***LA GUERRE EST DÉCLARÉE***

produit par EDOUARD WEIL

réalisé par VALÉRIE DONZELLI

☐ ***LE HAVRE***

produit par FABIENNE VONIER

réalisé par AKI KAURISMÄKI

☐ ***INTOUCHABLES***

produit par NICOLAS DUVAL ADASSOVSKY, YANN ZENOU, LAURENT ZEITOUN

réalisé par ERIC TOLEDANO, OLIVIER NAKACHE

☐ ***PATER***

produit par MICHEL SEYDOUX

réalisé par ALAIN CAVALIER

☐ ***POLISSE***

produit par ALAIN ATTAL

réalisé par MAÏWENN

☐ ***THE ARTIST***

produit par THOMAS LANGMANN

réalisé par MICHEL HAZANAVICIUS

© Z. FORGET / Académie des César / Tous droits réservés

Un nouveau bulletin de vote a été envoyé le 3 février pour le second tour, clôturé le 17 février pour le vote par correspondance et le 24 février à 16h pour le vote en ligne, quelques heures avant le début de la 37ème Cérémonie des César.

VOXALY dispose alors de quelques heures pour dépouiller les résultats, sous le contrôle de l'huissier, qui se rendra ensuite au Théâtre du Châtelet pour remettre les enveloppes cachetées contenant le nom des lauréats à chacun des remettants.

LA 37ème CÉRÉMONIE DES CÉSAR PEUT MAINTENANT COMMENCER!

37e
Cérémonie
des César

© Académie des Césars / Tous droits réservés / Affiche : Maria Torme

Vendredi 24 février 2012

37ème cérémonie
CÉSAR 2012

Théâtre du Châtelet

en clair sur *CANAL+* à partir de 21h

Annie Girardot

César de la Meilleure Actrice
pour ***Docteur Françoise Gailland*** de **Jean-Louis Bertuccelli**
2ème Cérémonie des César, 19 février 1977

Photogramme extrait du film
Rocco et ses frères de **Luchino Visconti (1960)**
© 1960 - TF1 Droits Audiovisuels, WAC

37ème Cérémonie
CÉSAR

BIENVENUE!
À la 37ème Cérémonie des César

Vendredi 24 février, Théâtre du Châtelet

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille trois cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt et un lauréats.

21h, sur scène, le Président de la Cérémonie, Monsieur Guillaume Canet, prononce la phrase tant attendue "Et je déclare ouverte la 37ème Cérémonie des César".

Comme pour l'annonce des nominations, quatre semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.
Sous la direction pétillante d'Antoine de Caunes, Maître de Cérémonie, et dans la mise en scène de Renaud Le Van Kim, vingt et une statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt et une enveloppes que l'huissier aura données aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair et en exclusivité sur Canal +. Grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille trois cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir ainsi assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu.

En 1996, Annie Girardot bouleversait les invités de la Cérémonie en recevant le César du meilleur second rôle : "Je ne sais pas si j'ai manqué au cinéma français, mais le cinéma français m'a manqué. Follement, éperdument, douloureusement…".
L'Académie est fière de lui rendre hommage.

Enfin, la très talentueuse actrice britannique Kate Winslet recevra un César d'Honneur des mains de Roman Polanski.

Président de la cérémonie

Guillaume Canet

Un oiseau rare

Guillaume est un grand acteur, instinctif, fin, intelligent et très sensible, il est l'interprète idéal du héros d'aujourd'hui.
Il suffit de voir son dernier film "Une vie meilleure" de Cédric Kahn.
C'est un partenaire en or, il rend les autres heureux parce qu'il est généreux et extrêmement loyal.
Guillaume est également un auteur, il invente, il écrit, il rêve sur des mélodies et c'est un musicien avec une oreille d'éléphant.

C'est aussi un metteur en scène inouï, un surdoué qui s'ignore volontairement pour nous donner davantage avec une énergie considérable.

C'est un excellent directeur d'acteurs qui obtient d'eux le meilleur parce qu'il les valorise, il est à la fois exigeant et bienveillant, lucide et protecteur, toujours juste.

Il a un sens inné du collectif et toute l'équipe le suit comme son ombre parce qu'il est un leader né, le meneur de la bande, une espèce d'oie sauvage toujours en tête, un vrai chef d'escadrille durant toute la migration du tournage.

Un oiseau rare !!

Même si la vie est bien faite il n'a pas que des atouts, physiquement par exemple, c'est un désastre !
Il est couvert de plumes et il a les pieds palmés. Il conserve tout de même un avantage : il vole !

François Cluzet

Jean-Claude LOTHER © 2010 LES PRODUCTIONS DU TRESOR - EUROPACORP - CANEO FILMS - M6 FILMS

CÉSAR D'HONNEUR

Kate Winslet

"Je vais être Jim Carrey dans ton film, comme ça il sera obligé de faire autre chose que du Jim Carrey, puisque tu ne peux pas avoir deux Jim Carreys dans un même film."

C'est ce que Kate Winslet m'a proposé pour décrocher le rôle de Clémentine dans "Eternal Sunshine of the Spotless Mind". *Je devrais plutôt dire que c'est moi qui l'ai décrochée.*

Et elle a tenu parole : elle était partout à la fois dans le cadre, à tel point que le pauvre Jim en perdit ses marques.

Du coup, il était génial, constamment dérouté, essayant de réagir aux improvisations de Kate sans vraiment y parvenir, et c'est exactement comme cela qu'il devait jouer son personnage. Il n'a pas aimé l'expérience, mais a changé d'avis en découvrant le résultat.
Un acteur peut porter tout un film sur ses épaules et c'est magique, car on oublie les dizaines de films qu'il (ou elle) a tournés auparavant. Dans ce cas, c'est bien Kate Winslet qui a porté le film ainsi que Jim sur ses épaules.
Ça fait beaucoup et c'est précieux.

Donc, merci Kate.

Michel Gondry

Tom MUNRO pour LANCÔME © 2011

HOMMAGE
Annie Girardot

Cette femme au ton gouailleur, à la voix empreinte de charme autant que de violence, capable d'interpréter le dramatique autant que le comique, ce beau visage à hautes pommettes et sourire malicieux dans ses jeunes années, puis transformée avec le temps, en une autre forme de beauté, cette incarnation du cinéma français sur une distance de près de 40 ans, partenaire de tous les hommes de ce même cinéma (de Gabin à Noiret, de Delon à Ventura), n'est pas "tout à fait morte ", comme elle le déclara, au soir d'une historique 21ème Cérémonie des César. Elle fut déchirante lorsqu'elle avoua à une assistance de "professionnels" saisis par la mauvaise conscience collective :

" Je ne sais pas si j'ai manqué au cinéma français, mais à moi, le cinéma français a manqué follement, éperdument, douloureusement ".

C'est alors qu'elle eut droit à cette ovation debout que le "grand public", le vrai public, lui avait réservée pour ses rôles au théâtre comme au cinéma. Car elle avait été la plus célèbre, la plus douée pour interpréter "la femme française" dans ses identités, compétences et passions. Annie Girardot sut traverser le désert aussi bien que les années de gloire. De "Rocco et ses frères" à "Mourir d'Aimer", des "Misérables" à "La Pianiste", elle reçut médailles et prix, coupes et César, un des plus riches palmarès d'une carrière qui démontre qu'elle savait et pouvait tout faire.

Rire, agir, pleurer, se taire, parler et parler et parler, offrir au monde sa liberté et sa douleur, son plaisir et ses humeurs, sa flamme, comme une folie, cette folie propre aux natures d'exception.

Il est difficile de déterminer aujourd'hui pourquoi, à tel ou tel moment de la vie d'Annie Girardot, certains metteurs en scène purent l'ignorer. Sans doute était-elle trop "populaire", qualité incomprise de ceux qui ne comprennent pas l'émotion pure et le don de soi. Peu importe. Elle avança dans l'existence avec des armes imparables : son tempérament, sa capacité de toucher au plus profond par sa sincérité, l'abandon total de sa personne, ce besoin d'amour qu'elle transportait et transmettait, sa générosité et l'inconscience avec laquelle, parfois, elle s'aventura dans ses histoires intimes, et puis l'urgence de jouer. Tout jouer. Tout le temps. 122 films, 54 téléfilms, 31 pièces de théâtre avec, au bout du compte, la maladie qui ronge et détruit, et la fin, il y a tout juste un an, le 28 février 2011.

Mais ce n'était pas une fin. Ce n'est pas une fin. Elle est toujours là, Annie la Gouaille, Annie la Tendresse, Annie la Vigueur, Annie l'Amour – exemple inoubliable pour toutes les générations de comédiennes qui l'ont suivie.
L'Hommage de ce soir ? C'était bien la moindre des choses pour dire merci à l'Artiste.

Philippe Labro

"Je ne sais pas si j'ai manqué au cinéma français, mais à moi, le cinéma français a manqué follement, éperdument, douloureusement".

Annie Girardot, lors de la Cérémonie des César 1996

©Académie des César 1996 / Tous droits réservés

Paulette Dubost
Actrice

François Goult
Mixeur

Robert Liensol
Acteur

Marc Rioufol
Acteur

Jacques Debary
Acteur

Nelly Benedetti
Actrice

Robert Party
Acteur

Henri Tisot
Acteur, Imitateur, Humoriste & Écrivain

Olivier Raoux
Décorateur

Michel Fortin
Acteur

Valéry Ivanow
Directeur Photo

Gérard Davoine
Exploitant de Salle, Pdg du Groupe Ciné-Alpes

Jacques Jouanneau
Acteur

Christian Ferry
Producteur

Denise Gence
Actrice

Pierre Sisser
Scénariste & Réalisateur

Alexandre Marcus
Posticheur

Claudine Paquot
Journaliste Française, Directrice des "Cahiers du Cinéma"

Franck Fernandel
Acteur, Chanteur & Animateur

Maurice Garrel
Acteur

Katerina Golubeva
Actrice

Roland Dubillard
Acteur & Écrivain

Rosy Varte
Actrice

Jean-Marc Henchoz
Producteur & Distributeur

Jean Amadou
Animateur, Chansonnier, Acteur, Auteur, & Humoriste

Tony Krantz
Attachée de Presse

Pierre Dumayet
Producteur, Scénariste, Écrivain, & Journaliste

Patrick Guillemin
Acteur

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Quelqu'un m'a parlé d'un endroit en Amérique Latine où l'on enterre les morts à même la terre en déposant une graine d'arbre dans leur nombril… Les arbres qui en "naissent" quelques temps plus tard sont, dit-on, à l'image de leur personnalité, plus ou moins courbes, robustes, surprenants, épanouis ou à l'ombre paisible. On vient s'y reposer, converser, demander conseil à ses amis, grand-mères, pères…

Imaginez si depuis plus d'un siècle, une forêt, chaque jour plus immense, était ainsi plantée par chez nous avec, comme terreau, tous nos maîtres, idoles et amis, artistes et artisans du cinéma, techniciens, producteurs, comédiens, réalisateurs, musiciens, auteurs, qui nous ont accompagnés, tant émus, fait rêver et voyager… Qu'ils seraient grandioses et enchanteurs tous ces arbres !

On aimerait tant s'y blottir, s'y endormir, y divaguer… et y tourner !!!

Julie Bertuccelli

Annie Girardot
Actrice

Raoul Ruiz
Réalisateur

Erick Chabot
Acteur

Robert Lamoureux
Acteur & Réalisateur

Stéphane Drouot
Réalisateur

Françoise Christophe
Actrice

Marie-France Pisier
Actrice

Vincent Malle
Producteur

Paul-Emile Deiber
Acteur & Metteur en Scène

Louise Fargette
Attachée de Presse

Yvon Marciano
Réalisateur, Scénariste, Metteur en Scène, Directeur de la Photographie & Producteur

Pierre Gamet
Ingénieur du son

Yvon Rouve
Scénariste

Guy Bonnet
Agent Artistique

André Génovès
Producteur

Maître de cérémonie

Antoine De Caunes

Pour quelle raison avez-vous accepté d'endosser, pour la 37ème édition des César, le rôle de Maître de Cérémonie ?

C'est un exercice difficile qui m'amuse énormément. Je prends beaucoup de plaisir au travail de préparation, d'écriture et d'imagination afin de construire au mieux cette soirée.

L'ambiance dans la salle semble s'être réchauffée ?

Considérablement ! Dans une cérémonie comme celle-là, qui plus est retransmise à la télévision, le divertissement doit l'emporter sur l'artistique.
Il me semble que le travail conjugué de tous ceux qui ont foulé cette scène (Alain Chabat, Edouard Baer, en passant par Valérie Lemercier et Gad Elmaleh) a porté ses fruits.

Avez-vous ressenti une évolution des mentalités dans le cinéma français ?

Assurément. Pour exemple, toute la nouvelle génération de comédiens qui a émergée cette année, pour ne citer qu'Omar Sy, est symbolique de cette évolution. La comédie, genre montant du cinéma français, est relativement mal considérée dans le pays de Molière et de Feydeau.

Avez-vous observé des changements, depuis toutes ces années, dans la présentation de la Cérémonie ?

Au fil des ans, des détails changent et évoluent comme l'éclairage qui, auparavant trop puissant, tétanisait les invités qui se sentaient scrutés et observés par les caméras. D'autre part, nous «coachons» de plus en plus les lauréats pour les remerciements. L'idée étant simplement de les avertir mais en aucun cas de les brider.

Pour vous, que représente le César ?

Certainement l'idée que César se faisait du cinéma. Comprenne qui pourra !

Que peut-on vous souhaiter pour cette 37ème Cérémonie des César ?

Tout simplement de réussir la soirée, de faire en sorte qu'elle soit distrayante et émouvante, qu'elle soit un bon coup de projecteur sur l'état du cinéma en 2011.

Interview réalisée par Jean-Luc Brunet

UN BON COUP DE PROJECTEUR SUR L'ÉTAT DU CINÉMA EN 2011

© Xavier Lahache / CANAL+

L'ANNÉE CINÉMA CÉSAR

• Tous les films qui ont recueilli au moins une nomination pour les César 2012 •

17 filles

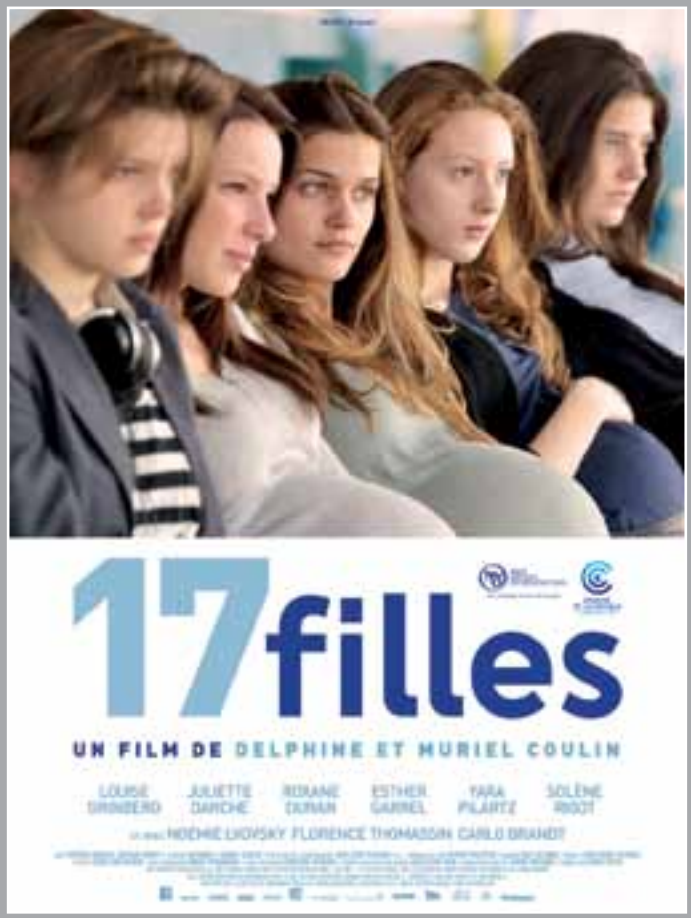

Meilleur Premier Film

Réalisé par **Delphine Coulin, Muriel Coulin**

Produit par **Denis Freyd**

Angèle et Tony

Meilleur Espoir Féminin
Clotilde Hesme

Meilleur Espoir Masculin
Grégory Gadebois

Meilleur Premier Film
Réalisé par Alix Delaporte
Produit par Hélène Cases

L'Apollonide, souvenirs de la maison close

Meilleure Actrice dans un second rôle
Noémie Lvovsky

Meilleur Espoir Féminin
Adèle Haenel

Meilleur Espoir Féminin
Céline Sallette

Meilleure Musique Originale
Bertrand Bonello

Meilleur Son
Jean-Pierre Duret, Nicolas Moreau, Jean-Pierre Laforce

Meilleure Photo
Josée Deshaies

Meilleurs Costumes
Anaïs Romand

Meilleurs Décors
Alain Guffroy

Le bal des menteurs

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par Daniel Leconte
Produit par Daniel Leconte

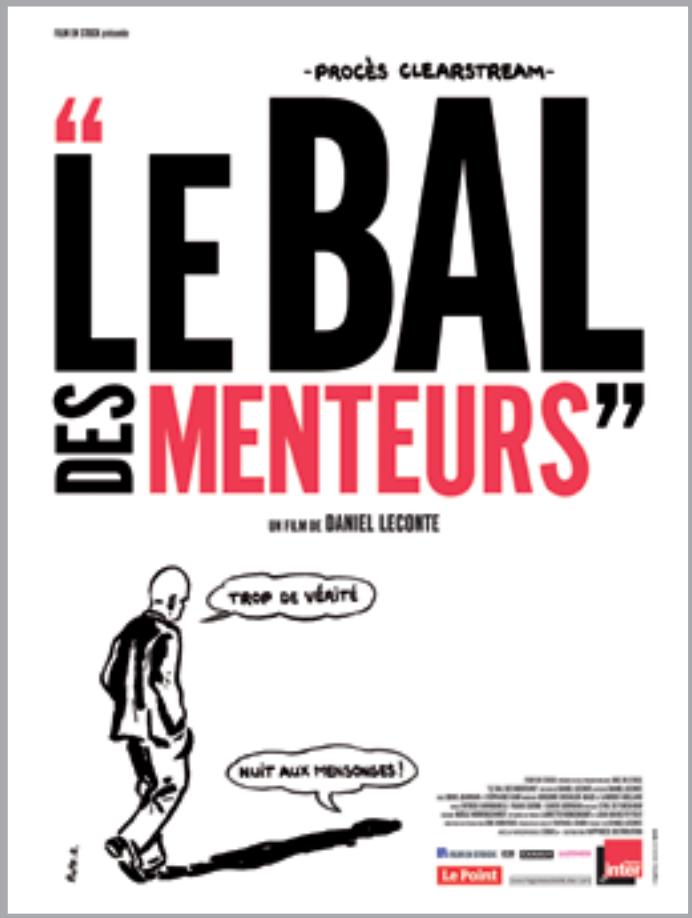

Les Bien-Aimés

Meilleure Musique Originale

Alex Beaupain

Black Swan

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Darren Aronofsky

Distribution France José Covo

(TWENTIETH CENTURY FOX)

La brindille

Meilleur Espoir Féminin

Christa Théret

Carnage

Meilleure Adaptation

Yasmina Reza, Roman Polanski

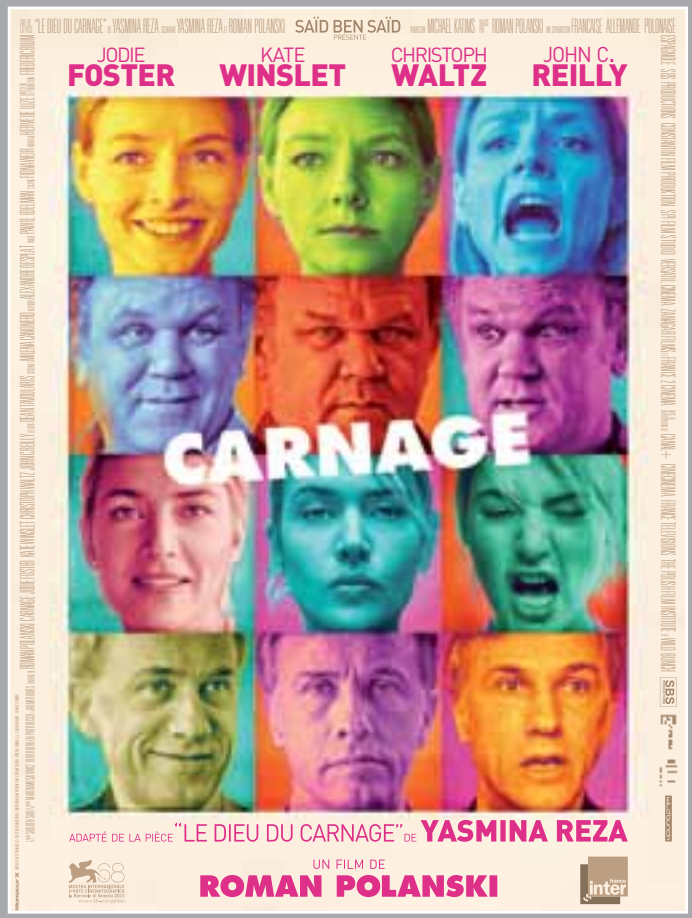

Le Chat du Rabbin

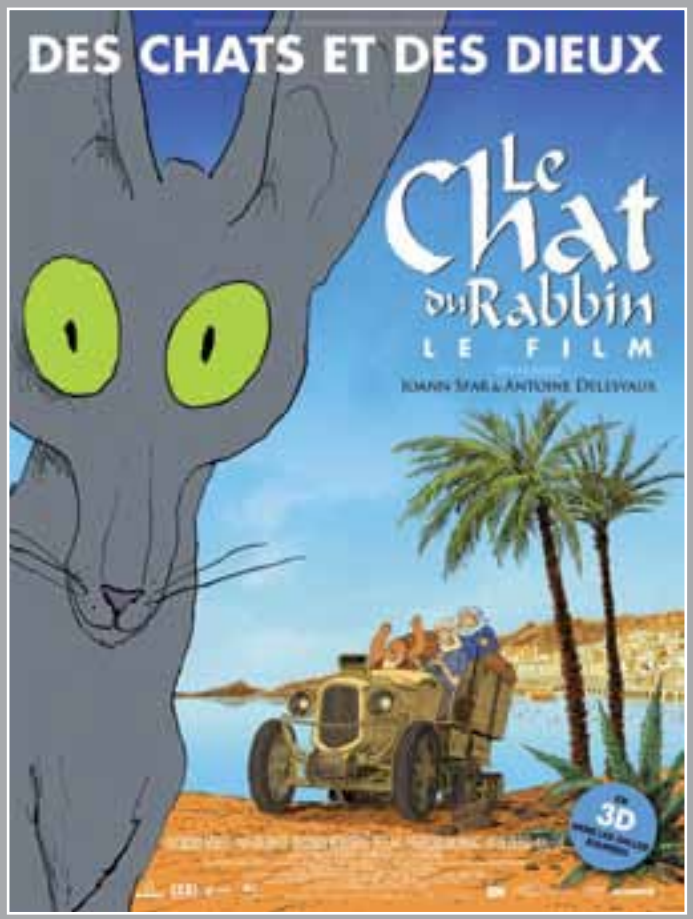

Meilleur Film d'Animation

Réalisé par Joann Sfar, Antoine Delesvaux

Produit par Antoine Delesvaux

Le cochon de Gaza

Meilleur Premier Film

Réalisé par **Sylvain Estibal**
Produit par **Franck Chorot**

La conquête

DENIS PODALYDÈS
LA CONQUÊTE
UN FILM DE XAVIER DURRINGER
SCÉNARIO ET DIALOGUES PATRICK ROTMAN
FLORENCE PERNEL BERNARD LE COQ HIPPOLYTE GIRARDOT SAMUEL LABARTHE

Meilleur Acteur

Denis Podalydès

Meilleur Acteur dans un second rôle

Bernard Le Coq

Crazy Horse

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par **Frederick Wiseman**
Produit par **Pierre Olivier Bardet**

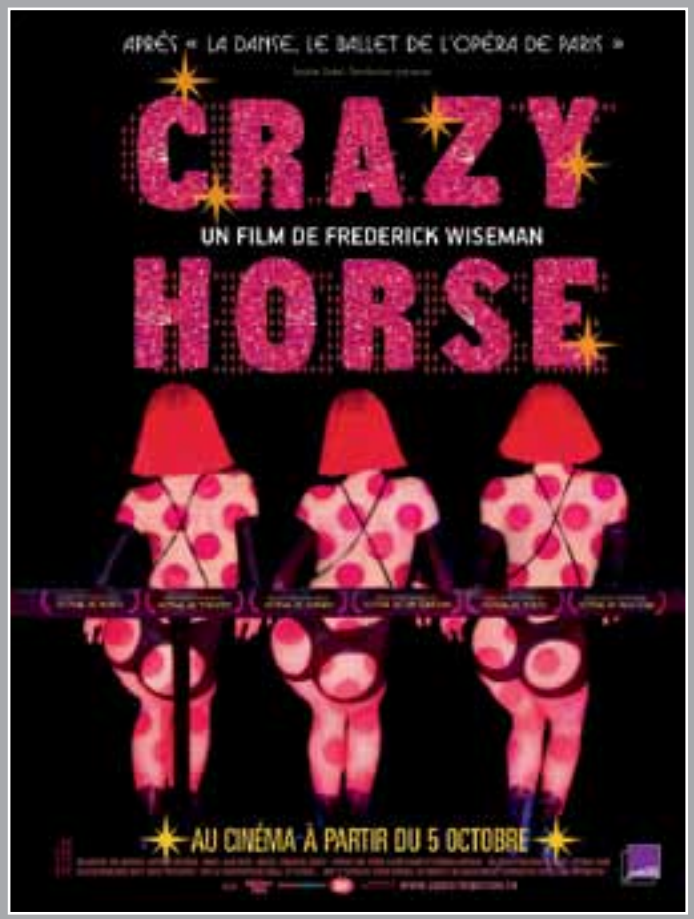

La délicatesse

Meilleure Adaptation

David Foenkinos

Meilleur Premier Film

Réalisé par *David Foenkinos, Stéphane Foenkinos*
Produit par *Xavier Rigault, Marc-Antoine Robert*

Le Discours d'un roi

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Tom Hooper

Distribution France Jean-Philippe Tirel

(WILD BUNCH DISTRIBUTION)

Drive

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Nicolas Winding Refn

Codistribution France Jean Labadie *(LE PACTE)*, Manuel Chiche *(WILD SIDE)*

L'exercice de l'État

Meilleur Acteur
Olivier Gourmet

Meilleure Actrice dans un second rôle
Zabou Breitman

Meilleur Acteur dans un second rôle
Michel Blanc

Meilleur Scénario Original
Pierre Schoeller

Meilleure Musique Originale
Philippe Schoeller

Meilleur Son
Olivier Hespel, Julie Brenta, Jean-Pierre Laforce

Meilleure Photo
Julien Hirsch

Meilleur Montage
Laurence Briaud

Meilleurs Décors
Jean Marc Tran Tan Ba

Meilleur Réalisateur
Pierre Schoeller

Meilleur Film
Produit par Denis Freyd
Réalisé par Pierre Schoeller

Les Femmes du 6e étage

Meilleure Actrice dans un second rôle

Carmen Maura

Meilleurs Costumes

Christian Gasc

Meilleurs Décors

Pierre-François Limbosch

Le gamin au vélo

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne
Coproduction France Denis Freyd *(ARCHIPEL 35)*

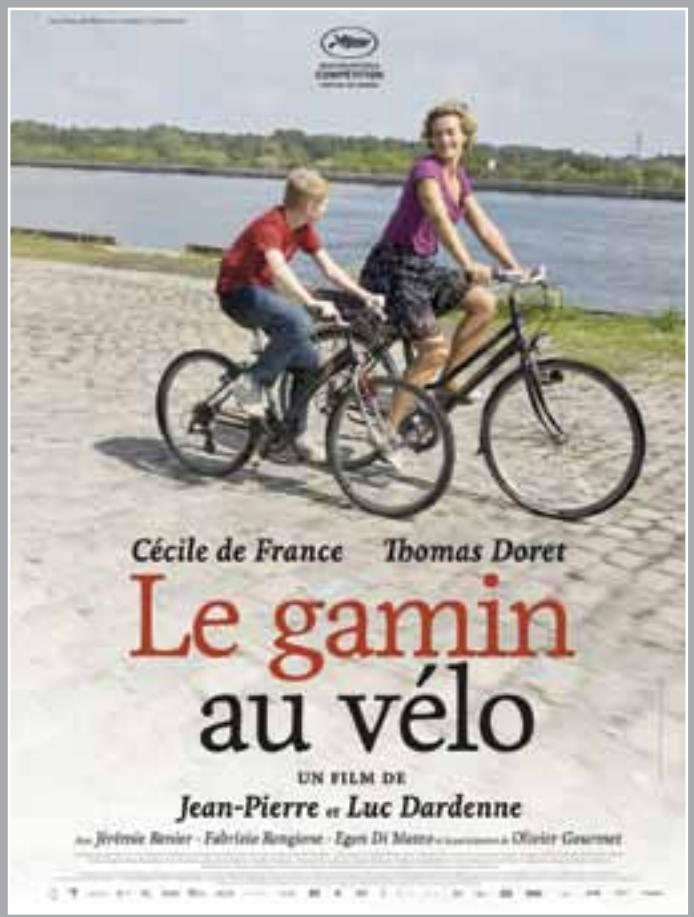

La guerre est déclarée

« HYMNE À LA JOIE » LIBÉRATION
« LA FUREUR DE VIVRE » FRANCE INTER
« UN FILM PORTÉ PAR LA GRÂCE » METRO
« LUMINEUX ET BOULEVERSANT » TÉLÉRAMA
« LA GRANDE RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES 2011 » LES INROCKS
VALÉRIE DONZELLI JÉRÉMIE ELKAÏM
LA GUERRE EST DECLAREE
UN FILM DE VALÉRIE DONZELLI

Meilleure Actrice
Valérie Donzelli

Meilleur Scénario Original
Valérie Donzelli, Jérémie Elkaïm

Meilleur Son
André Rigaut, Sébastien Savine, Laurent Gabiot

Meilleur Montage
Pauline Gaillard

Meilleur Réalisateur
Valérie Donzelli

Meilleur Film
Produit par Edouard Weil
Réalisé par Valérie Donzelli

Le Havre

Meilleurs Décors
Wouter Zoon

Meilleur Réalisateur
Aki Kaurismäki

Meilleur Film
Produit par Fabienne Vonier
Réalisé par Aki Kaurismäki

Ici on noie les Algèriens - 17 octobre 1961

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par **Yasmina Adi**

Produit par **Blanche Guichou**

Incendies

Meilleur Film Étranger

Réalisé par Denis Villeneuve

Coproduction France Miléna Poylo, Gilles Sacuto, Anthony Doncque

(TS PRODUCTIONS)

Intouchables

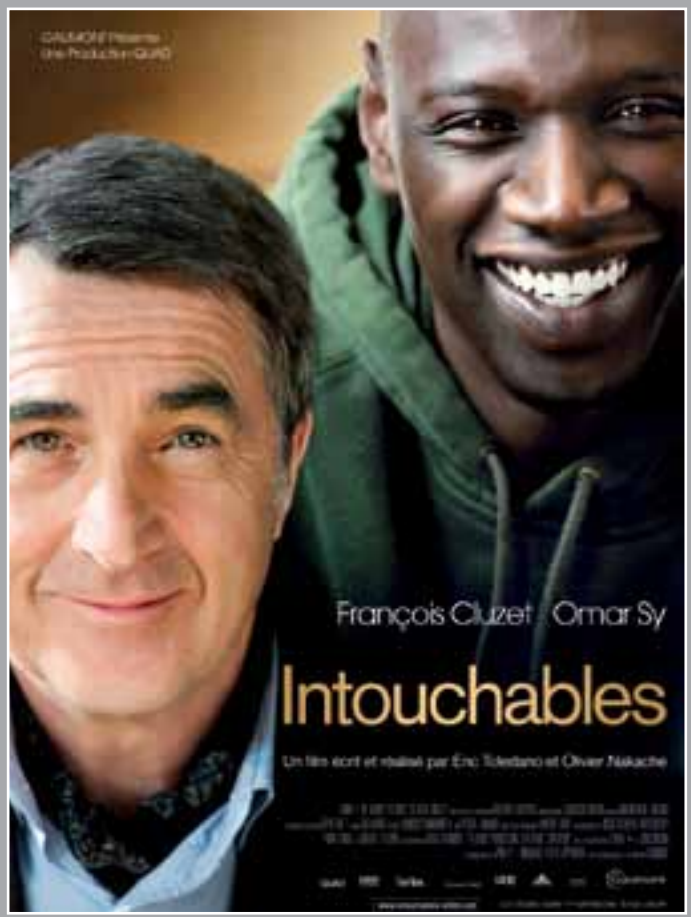

Meilleur Acteur
François Cluzet

Meilleur Acteur
Omar Sy

Meilleure Actrice dans un second rôle
Anne Le Ny

Meilleur Scénario Original
Eric Toledano, Olivier Nakache

Meilleur Son
Pascal Armant, Jean Goudier, Jean-Paul Hurier

Meilleure Photo
Mathieu Vadepied

Meilleur Montage
Dorian Rigal-Ansous

Meilleur Réalisateur
Eric Toledano, Olivier Nakache

Meilleur Film
Produit par Nicolas Duval Adassovsky, Yann Zenou, Laurent Zeitoun
Réalisé par Eric Toledano, Olivier Nakache

J'aime regarder les filles

Meilleur Espoir Masculin

Pierre Niney

Jimmy Rivière

Meilleur Espoir Masculin

Guillaume Gouix

Les Lyonnais

Meilleur Espoir Masculin

Dimitri Storoge

Melancholia

Meilleur Film Étranger

Réalisé par **Lars von Trier**

Coproduction France **Marianne Slot** *(SLOT MACHINE)*

Michel Petrucciani

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par **Michael Radford**

Produit par **Serge Lalou**

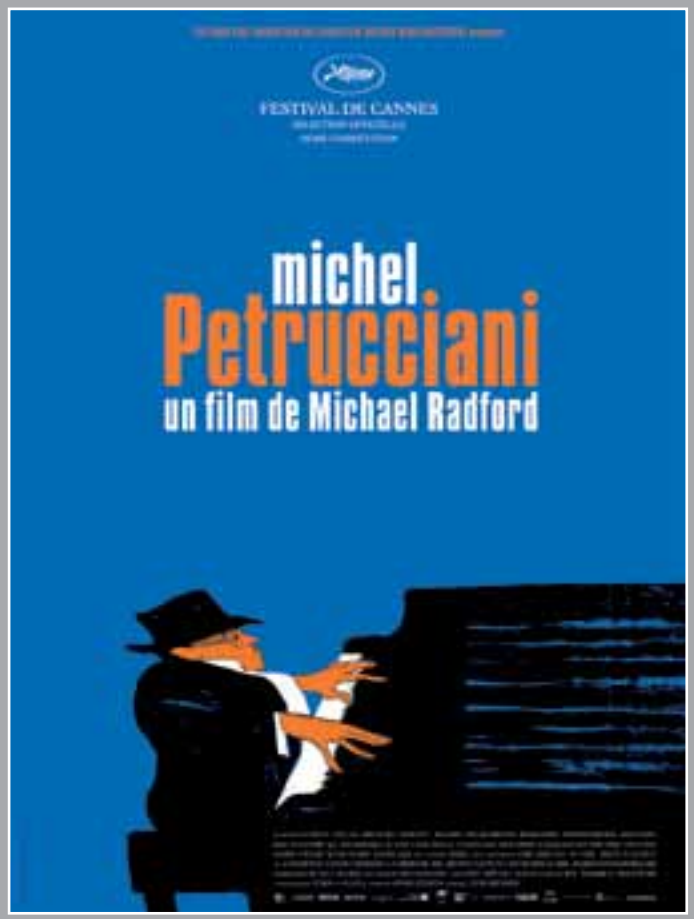

My Little Princess

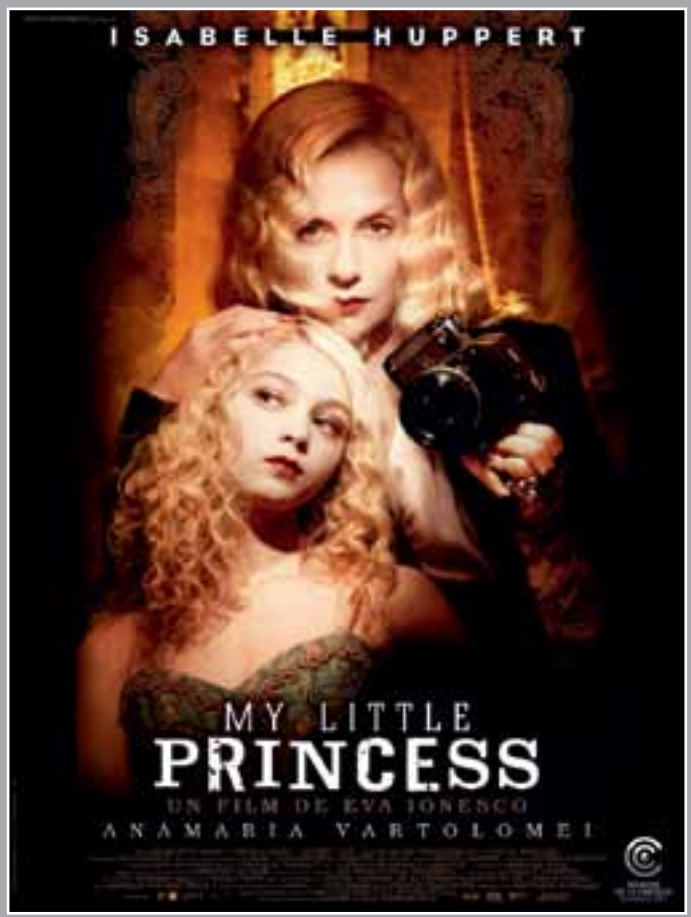

Meilleurs Costumes

Catherine Baba

Meilleur Premier Film

Réalisé par Eva Ionesco

Produit par François Marquis

Les neiges du Kilimandjaro

Meilleure Actrice

Ariane Ascaride

Omar m'a tuer

Meilleur Acteur

Sami Bouajila

Meilleure Adaptation

Olivier Gorce, Roschdy Zem,
Rachid Bouchareb, Olivier Lorelle

L'Ordre et la Morale

Meilleure Adaptation

Mathieu Kassovitz, Pierre Geller, Benoît Jaubert

Pater

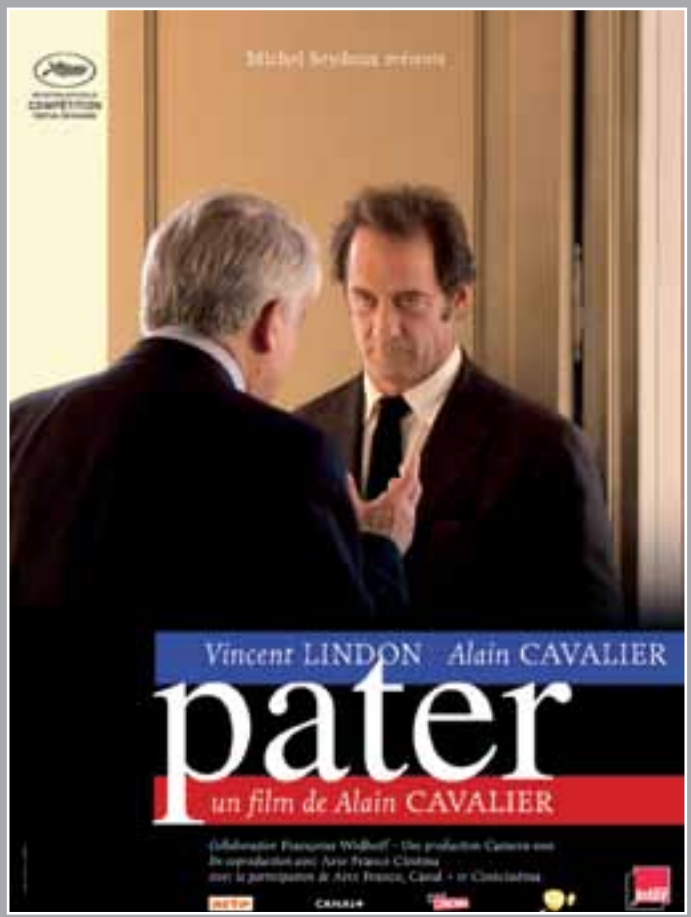

Meilleur Réalisateur

Alain Cavalier

Meilleur Film

Produit par Michel Seydoux

Réalisé par Alain Cavalier

Polisse

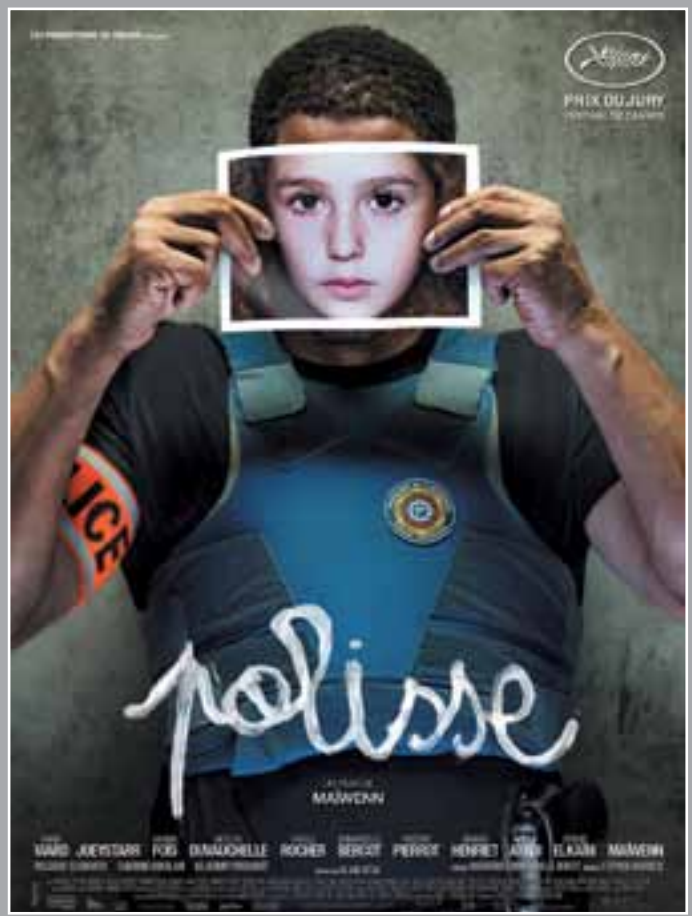

Meilleur Film
Produit par Alain Attal
Réalisé par Maïwenn

Meilleure Actrice
Marina Foïs

Meilleure Actrice
Karin Viard

Meilleure Actrice dans un second rôle
Karole Rocher

Meilleur Acteur dans un second rôle
Nicolas Duvauchelle

Meilleur Acteur dans un second rôle
JoeyStarr

Meilleur Acteur dans un second rôle
Frédéric Pierrot

Meilleur Espoir Féminin
Naidra Ayadi

Meilleur Scénario Original
Maïwenn, Emmanuelle Bercot

Meilleur Son
Nicolas Provost, Rym Debbarh-Mounir, Emmanuel Croset

Meilleure Photo
Pierre Aïm

Meilleur Montage
Laure Gardette, Yann Dedet

Meilleur Réalisateur
Maïwenn

Présumé coupable

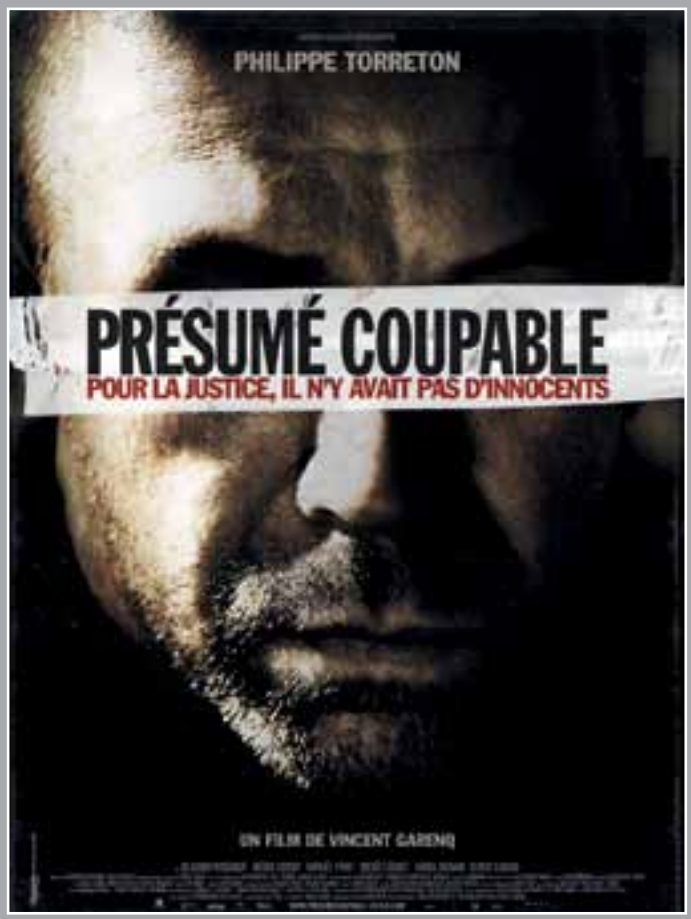

Meilleur Acteur

Philippe Torreton

Meilleure Adaptation

Vincent Garenq

La source des femmes

Meilleure Actrice
Leïla Bekhti

Meilleurs Costumes
Viorica Petrovici

Le tableau

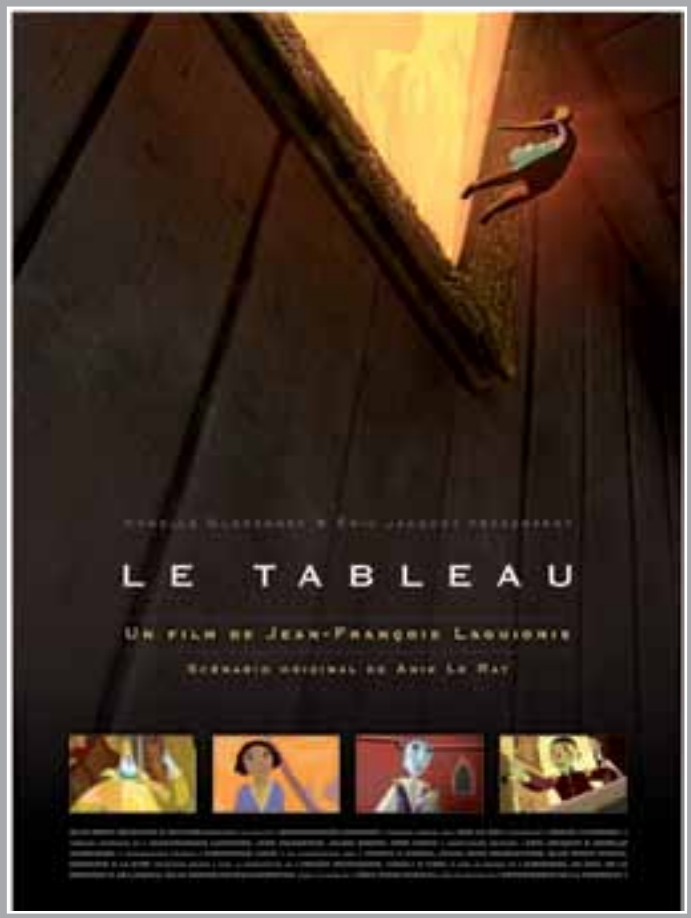

Meilleur Film d'Animation

Réalisé par *Jean-François Laguionie*
Produit par *Armelle Glorennec, Eric Jacquot*

The Artist

Meilleure Actrice
Bérénice Bejo

Meilleur Acteur
Jean Dujardin

Meilleur Scénario Original
Michel Hazanavicius

Meilleure Musique Originale
Ludovic Bource

Meilleure Photo
Guillaume Schiffman

Meilleur Montage
Anne-Sophie Bion, Michel Hazanavicius

Meilleurs Costumes
Mark Bridges

Meilleurs Décors
Laurence Bennett

Meilleur Réalisateur
Michel Hazanavicius

Meilleur Film
Produit par Thomas Langmann
Réalisé par Michel Hazanavicius

Tous au Larzac

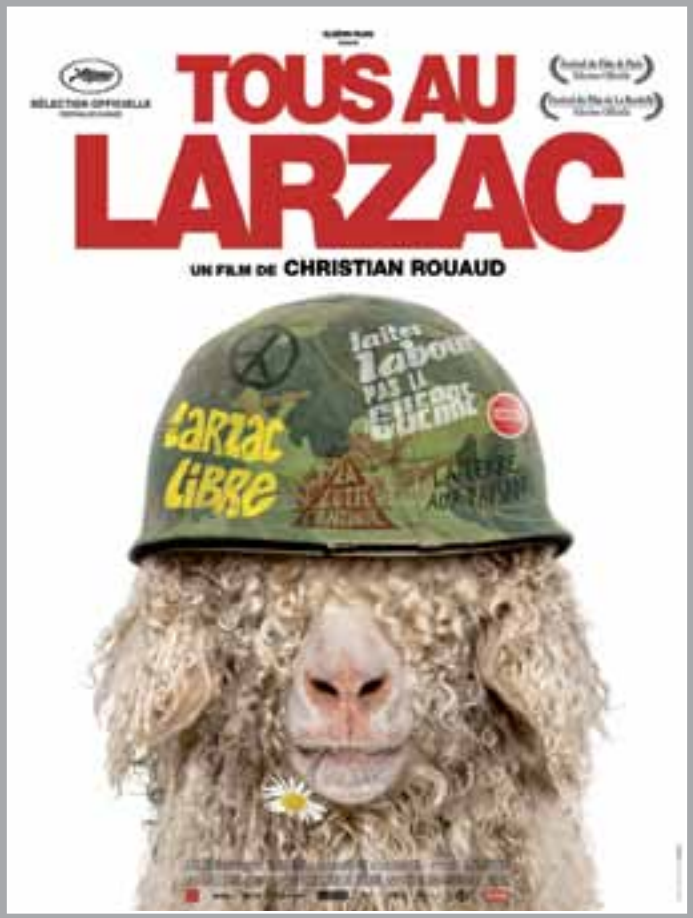

Meilleur Film Documentaire

Réalisé par Christian Rouaud

Produit par Sandrine Brauer, Marie Masmonteil, Denis Carot

Toutes nos envies

Meilleure Actrice

Marie Gillain

Tu seras mon fils

NIELS ARESTRUP
LORÀNT DEUTSCH
TU SERAS MON FILS
UN FILM DE GILLES LEGRAND
PATRICK CHESNAIS ANNE MARIVIN NICOLAS BRIDET VALÉRIE MAIRESSE

Meilleur Espoir Masculin

Nicolas Bridet

Un Monstre à Paris

Meilleure Musique Originale

-M-, Patrice Renson

Meilleur Film d'Animation

Réalisé par Bibo Bergeron

Produit par Luc Besson

Une séparation

Meilleur Film Étranger

Réalisé par **Asghar Farhadi**

Distribution France **Alexandre Mallet-Guy**

(MEMENTO FILMS DISTRIBUTION)

Films d'Animation de court métrage

Meilleur Film d'Animation

Le cirque

Réalisé par **Nicolas Brault**
Produit par **Pascal Le Nôtre**

Meilleur Film d'Animation

La queue de la souris

Réalisé par **Benjamin Renner**
Produit par **Annick Teninge**

Films de court métrage

Meilleur Film de Court Métrage

L'accordeur

Réalisé par **Olivier Treiner**
Produit par **Thibault Gast, Matthias Weber**

Meilleur Film de Court Métrage

La France qui se lève tôt

Réalisé par **Hugo Chesnard**
Produit par **Pierre-François Bernet, Pauline Seigland**

Meilleur Film de Court Métrage

J'aurais pu être une pute

Réalisé par **Baya Kasmi**
Produit par **Antoine Gandaubert**

Meilleur Film de Court Métrage

Je pourrais être votre grand-mère

Réalisé par Bernard Tanguy

Produit par Bernard Tanguy, Benoît Blanchard

Meilleur Film de Court Métrage

Un monde sans femmes

Réalisé par Guillaume Brac

Produit par Maya Haffar, Guillaume Brac, Nicolas Nonon

CHIVAS 18

GOLD SIGNATURE®

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

★ BETC EURO RSCG Distribué par Pernod S.A. au capital de 54 000 000 € – 303 656 375 RCS Marseille – 4 et 6 rue Berthelot – 13014 Marseille

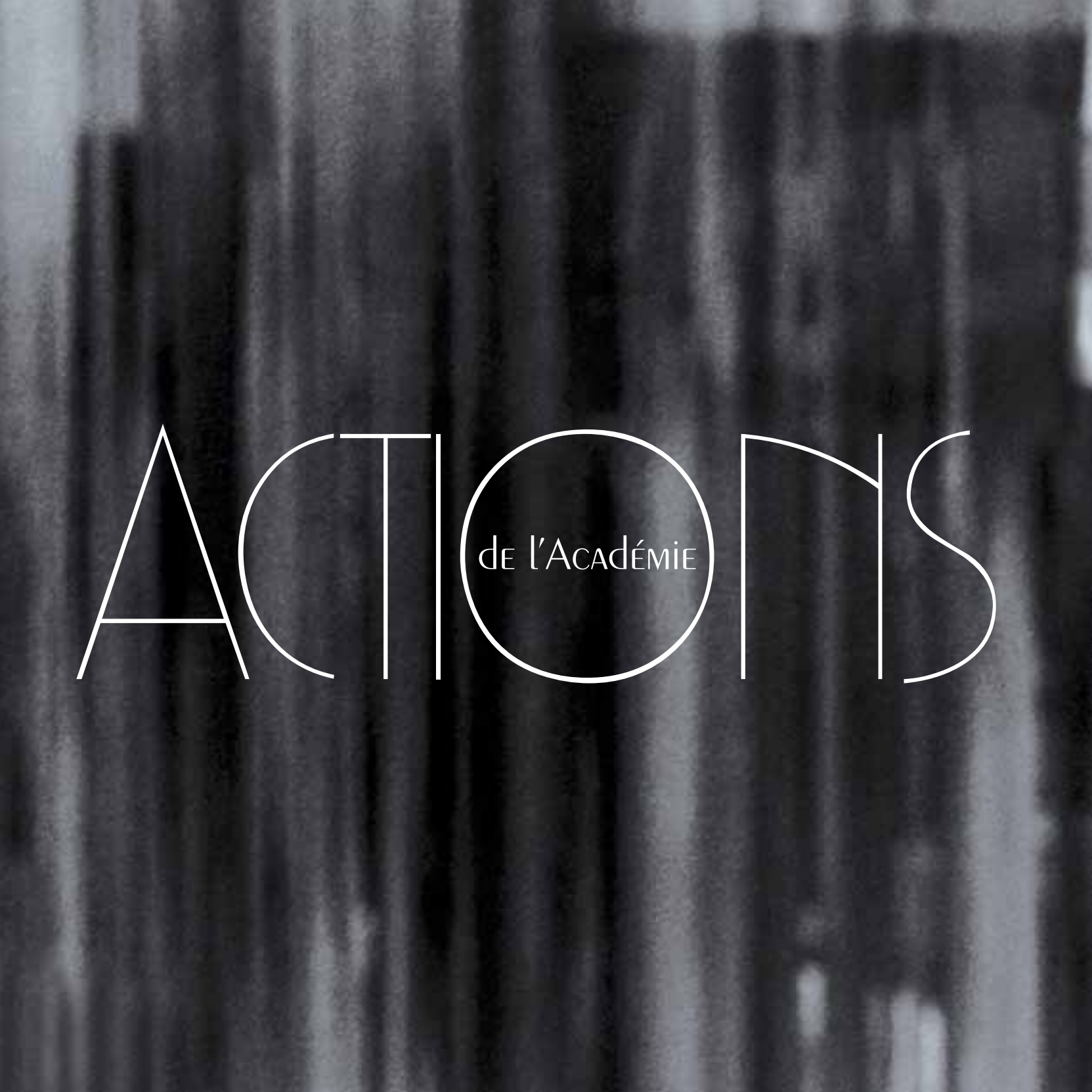
ACTIONS
de l'Académie

Au-delà des deux actions fondatrices que sont le vote et la Cérémonie, il existe une troisième facette de l'activité de l'Académie, dévoreuse discrète de temps et d'énergie, dans laquelle elle puise sa véritable originalité. Une facette unique en son genre qui cherche à aller un peu plus loin que le seul instantané de la Cérémonie, en essayant de garder un peu plus longtemps dans la lumière celles et ceux sur qui les César ont braqué leur projecteur.

Le Dîner de Gala, première de ces manifestations, est la plus ancienne. Est venu s'y rajouter, depuis maintenant de longues années, le Déjeuner des Nommés. Puis sont nés, grâce au précieux soutien des Partenaires Officiels de l'Académie, la soirée et le Trophée "César & Techniques", le projet "Révélations", le Dîner des Producteurs, le Prix Daniel Toscan du Plantier et le coffret des "Guides de l'Académie", la collection de livres "Mémoire de César", la Party, les Nuits en Or, et, dernière en date, l'opération "l'Année Cinéma César".

Alain Rocca

Trésorier de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

SOMMAIRE ACTIONS

Les Guides de l'Académie / 99

César & Techniques / 101

Révélations 2012 / 103

L'Académie et les Nommés / 105

Produire, disent-ils… / 107

Mémoire de César 2012 / 109

Après la Cérémonie… / 111

Les Nuits en Or / 113

© Z. FORGET / Académie des César / Tous droits réservés

Les Guides de l'Académie

Chaque année, l'Académie approfondit son travail de recensement de celles et de ceux qui ont fait les films de l'année. Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, deviennent de fait des outils de repérage des compétences de plus en plus appréciés.

Ils rassemblent aujourd'hui, pour l'ensemble des films sortis en salles durant l'année 2011 :

Guide Films

l'ensemble des fiches artistique, technique, et production des films.

Guide César & Techniques

les chefs de postes à la Photo, au Son, aux Décors, aux Costumes et au Montage, éligibles aux César au sens du Règlement de l'Académie, ainsi que des prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Guide César & Production

les sociétés de productions déléguées des films, avec les noms des productrices et producteurs.

Guide César & Scénario

les scénaristes et les réalisateur(trice)s qui ont écrit les scénarios des films.

Chacun des guides est mis en ligne sur le site de l'Académie, en accès public et gratuit.

© hMauri / ENSLL / Académie des César 2012 / Tous droits réservés

César & Techniques

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs qu'elle va récompenser, seule l'Académie s'est donnée comme règle de distinguer de la même manière les métiers dits "techniques", reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de ceux que l'on appelle les "techniciens du cinéma".

La Soirée

L'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César et des sociétés de prestations techniques de la filière.
Organisée en partenariat avec la FICAM et avec le soutien du Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les 838 techniciennes et techniciens éligibles pour les César Techniques 2012, a eu lieu lundi 9 janvier 2012 au "Club Haussmann".

Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques 2012 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2012 de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes et du Montage, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.
Il est complété par sa déclinaison photonumérique, la Mosaïque, sous forme d'un kaleïdoscope des photos des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.
Le Guide César & Techniques 2012 a été remis à l'ensemble des invités présents à la soirée du 9 janvier. La Mosaïque étant quant à elle mise en ligne le soir même.

Le Trophée

L'Académie a remis pour la deuxième année le Trophée César & Techniques, qui rappelle les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.
Parmi les quatre entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les professionnels éligibles pour les César Techniques 2012 ont élu le lauréat, la société MIKROS IMAGE.

© hMauri / ENSLL / Académie des César 2012

L'équipe de MIKROS IMAGE

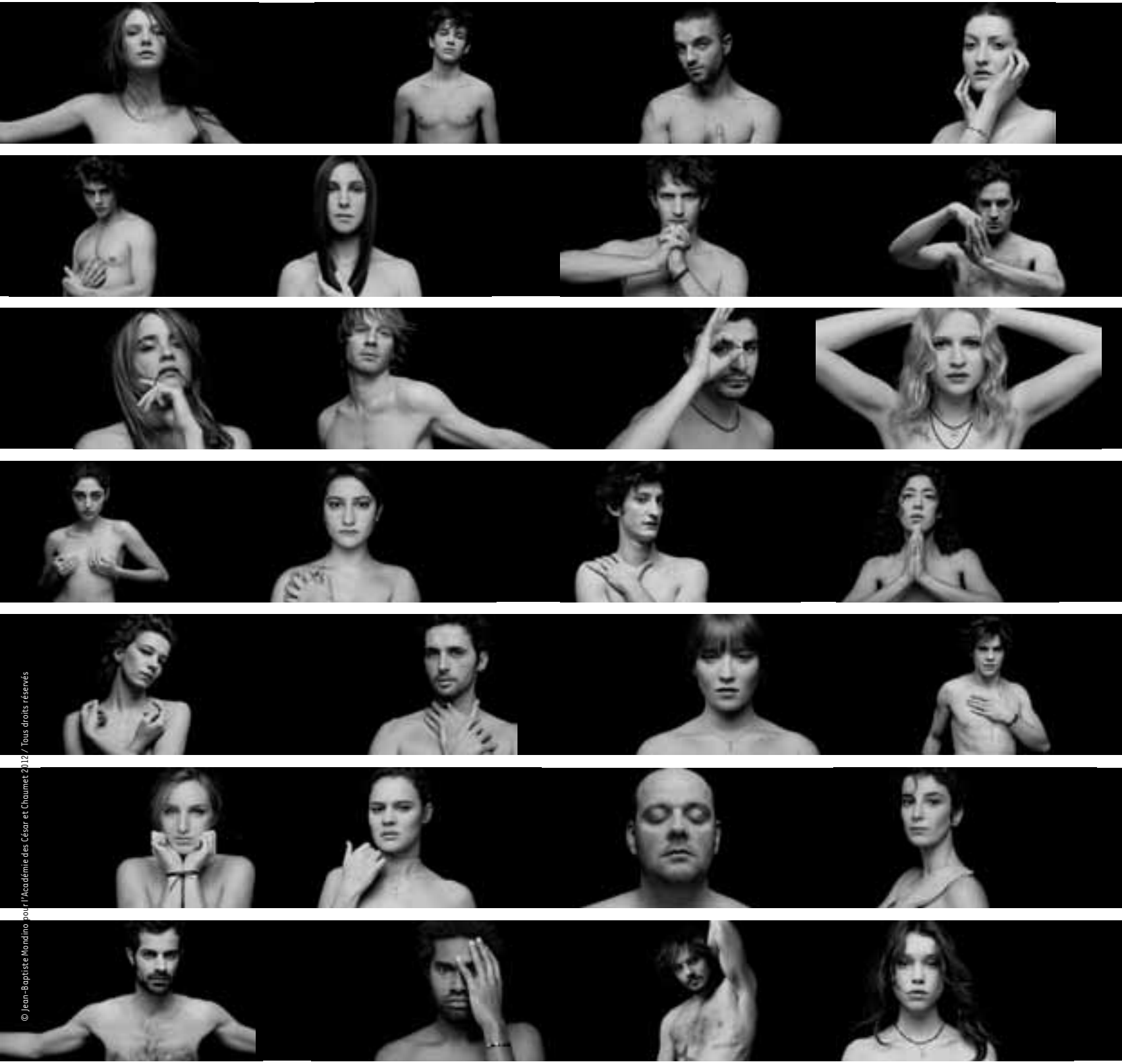

© Jean-Baptiste Mondino pour l'Académie des César et Chaumet 2012 / Tous droits réservés

Les Révélations 2012

Cette année ce sont 31 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du meilleur espoir féminin et masculin.

Pour la septième année, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel CHAUMET, organise le projet "Révélations 2012", qui a pour vocation de donner un coup de projecteur sur ces jeunes actrices et acteurs, parmi lesquels se trouvent peut-être celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

Le Clip

Le Clip Révélations 2012 a été diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du 18 au 25 janvier 2012, avec le soutien de Screenvision.

Il a été réalisé cette année par ***Jean-Baptiste Mondino.***

L'Expo Photo et l'Album Collector

Jean-Baptiste Mondino *a également réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes qui a été dévoilé le lundi 16 janvier 2012 dans les Salons du Joaillier Chaumet place Vendôme, et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert aux invités du Dîner des Révélations.*

Les photos de l'Album sont également consultables en ligne sur les sites de l'Académie et de Chaumet.

Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage de l'exposition photo et de la présentation du clip "Révélations 2012", ces jeunes talents, accompagnés de leurs invités et des parrains et marraines de cinéma qu'ils s'étaient choisis, ont été reçus au Dîner des Révélations donné par l'Académie et Chaumet dans les Salons de l'Hôtel Le Meurice, le lundi 16 janvier 2012.

L'ensemble du projet **Révélations 2012** *est organisé en partenariat avec CHAUMET, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*

© Académie des César / Tous droits réservés

© Z. FORGET / Académie des César / Tous droits réservés

L'Académie et les Nommés 2012

Paroles de Nommés :

Dès l'annonce des nominations, l'Académie a réalisé pour chaque nommé une vidéo personnalisée :

- *pour les nommés aux César d'interprétation, une bande-annonce montée à partir d'extraits des films pour lesquels ils ont été distingués.*

- *pour les autres nommés, un entretien mené par deux journalistes passionnés du 7ème Art, NT. Binh et Christophe d'Yvoire, leur permettant de s'exprimer sur leurs parcours, leurs aspirations professionnelles, et plus généralement sur le cinéma d'aujourd'hui.*

L'ensemble de ces vidéos a été mis en ligne en accès libre sur le site de l'Académie à partir du 11 février 2012.

Le Déjeuner des Nommés :

Samedi 4 février, tous les nommés ont été invités par le Président et les membres du Conseil de l'Académie à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner informel.

Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion, son ***Certificat Officiel de Nomination*** *ainsi que le* ***Mode d'emploi Nommés*** *(Comment ai-je été distingué ? Qui connaît les résultats ? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie ? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat ? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie ?…).*

C'est également lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la ***Photo des 25****, qui réunit l'ensemble des nommés pour les cinq César "Techniques".*

La Générale des Nommés :

Quelques jours avant la Cérémonie, tous les nommés ont été conviés au Théâtre du Châtelet, sous la houlette bienveillante de Renaud Le Van Kim et de l'équipe de l'Académie, qui leur ont présenté les arcanes du plateau et des coulisses de la Cérémonie.

L'Année Cinéma César :

À compter du mercredi 8 février, et pendant deux semaines, les films ayant recueilli au moins une nomination ont été présentés au Cinéma Le Balzac. Chaque film disposait de deux séances, attribuées par tirage au sort. Les projections étaient ouvertes au public, et gratuites pour les membres de l'Académie.

Le Déjeuner des Nommés *est organisé en partenariat avec LE FOUQUET'S, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*

© Olivier Roller

Produire, disent-ils…

Dîner des producteurs

Pour la cinquième année consécutive, grâce à l'appui fidèle de BNP PARIBAS, Partenaire Officiel de l'Académie, un dîner en l'honneur des productrices et des producteurs de l'année ainsi que de leurs invités a eu lieu le lundi 20 février 2012, dans les salons de l'Hôtel George V.

Prix Daniel Toscan du Plantier

Producteur de cinéastes majeurs de notre temps comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année cinématographique.

La remise du Prix Daniel Toscan du Plantier au lauréat choisi par le jury a eu lieu à l'occasion du Dîner des Producteurs.

Coffret des Guides de l'Académie

Le "Coffret des Guides de l'Académie", regroupant les quatre Guides (Films, Techniques, Production, Scénario) est remis par l'Académie à chaque invité du Dîner des Producteurs.

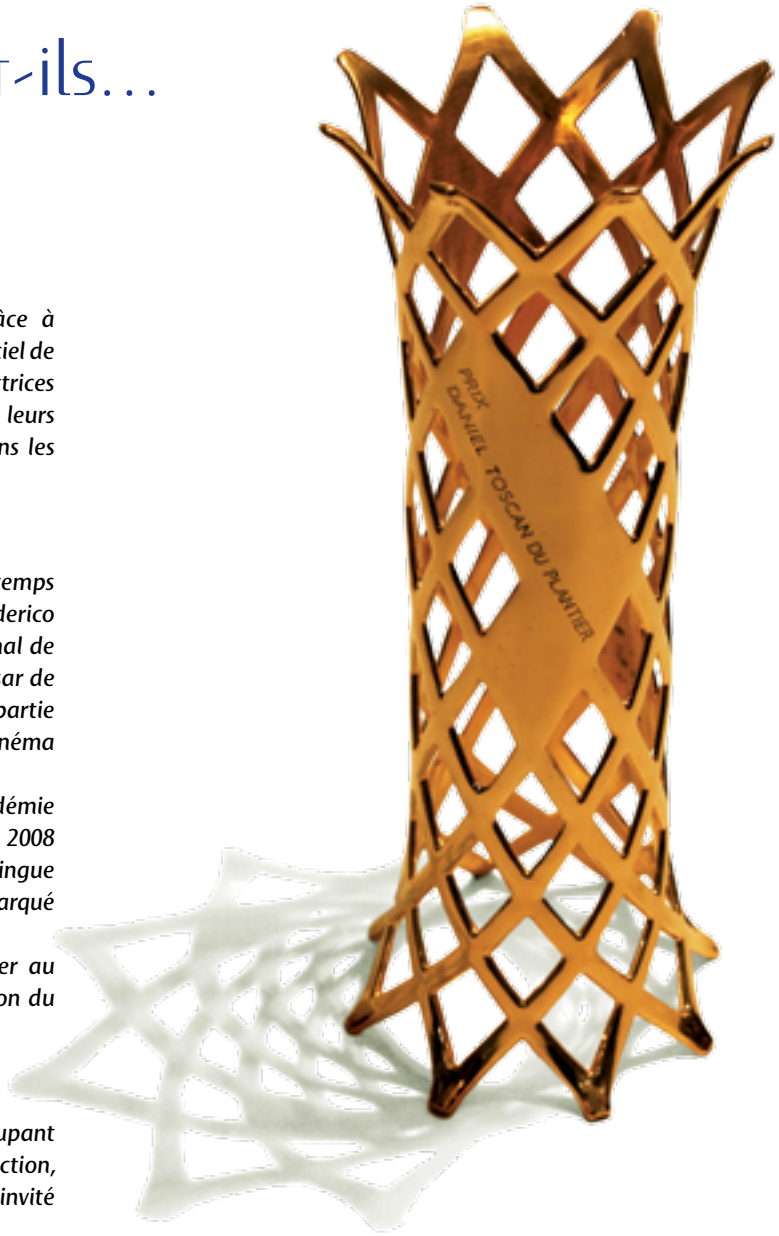

Le **Prix Daniel Toscan du Plantier** *est organisé en partenariat avec BNP PARIBAS, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*

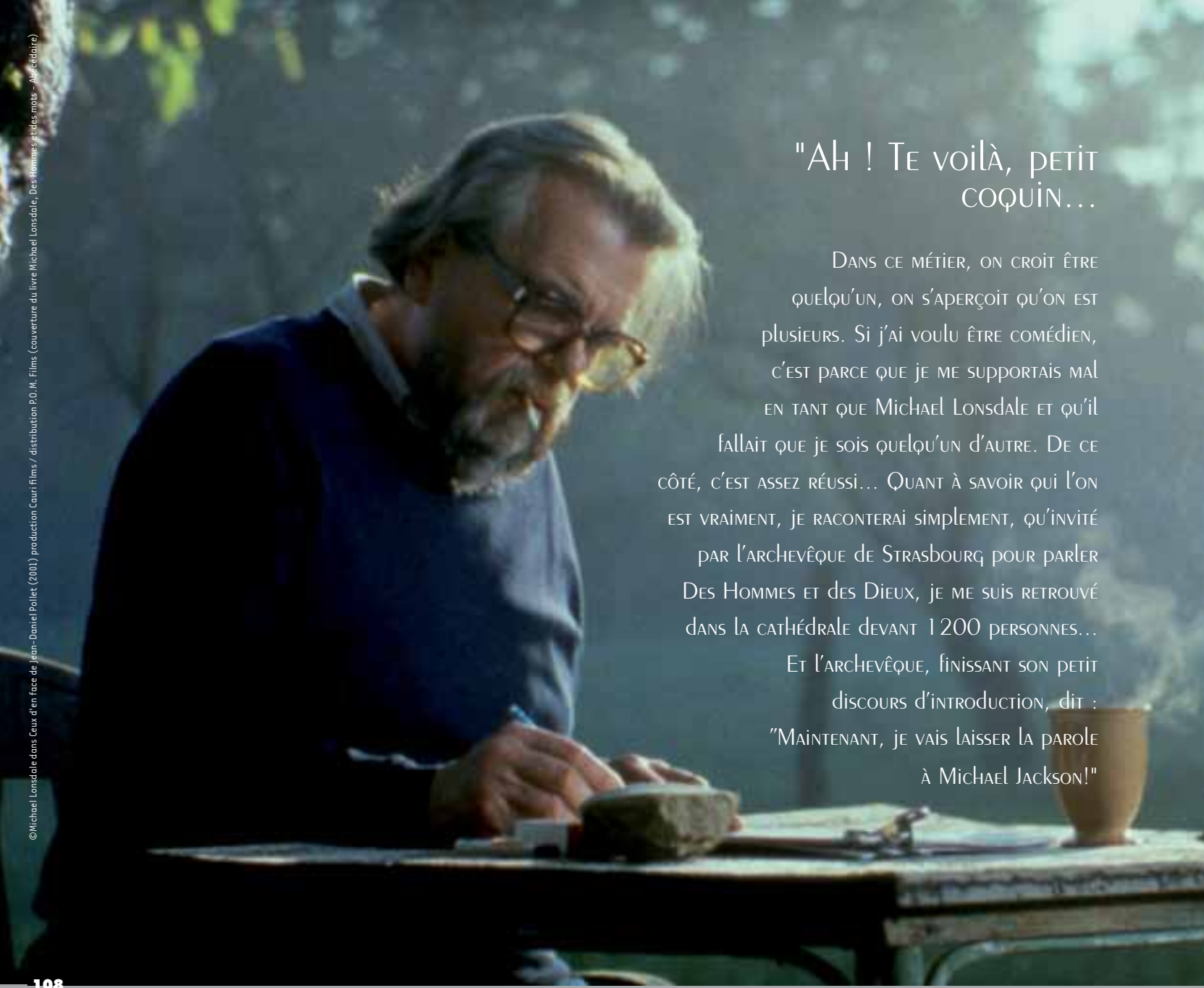

©Michael Lonsdale dans Ceux d'en face de Jean-Daniel Pollet (2001) production Cauri films / distribution P.O.M. Films (couverture du livre Michael Lonsdale, Des Hommes et des mots - Au Cédaire)

"Ah ! Te voilà, petit coquin…

Dans ce métier, on croit être quelqu'un, on s'aperçoit qu'on est plusieurs. Si j'ai voulu être comédien, c'est parce que je me supportais mal en tant que Michael Lonsdale et qu'il fallait que je sois quelqu'un d'autre. De ce côté, c'est assez réussi… Quant à savoir qui l'on est vraiment, je raconterai simplement, qu'invité par l'archevêque de Strasbourg pour parler Des Hommes et des Dieux, je me suis retrouvé dans la cathédrale devant 1200 personnes… Et l'archevêque, finissant son petit discours d'introduction, dit : "Maintenant, je vais laisser la parole à Michael Jackson!"

"Rien ne pouvait me faire plus plaisir."

Paroles de Michael Lonsdale recevant sur scéne sa récompense lors de la 36ème Cérémonie des César en 2011

© Z. FORGET / Académie des César / Tous droits réservés

Mémoire de César 2012

DES HOMMES & DES MOTS

Depuis maintenant six ans, l'Académie laisse carte blanche à un éditeur indépendant, Les Éditions de l'Œil, pour créer chaque année un livre sur un lauréat de l'année précédente.

Le vendredi 17 février 2012 a été présenté à la presse, dans les salons du Fouquet's, le septième livre de la Collection :

"Michael Lonsdale, des hommes et des mots - abécédaire",

autour de Michael Lonsdale, César du meilleur second rôle 2011 pour son interprétation du Frère Luc dans le film "Des hommes et des dieux".

Michael Lonsdale, comédien à tout (bien) faire du théâtre et du cinéma de ces soixante dernières années, se raconte ici à travers ses rencontres, ses personnages, ses amitiés, ses travaux et ses jours, de A comme Atchoum à Z comme Zoo Story, en passant bien sûr par C comme César, qu'il se vit attribuer en 2011.
C'est ce "plusieurs en un seul " et ce "qui on est vraiment", ces hommes et ces mots de toute une vie, que raconte délicieusement Michael Lonsdale au fil des pages et des lettres de ce livre.

Les 6 premières éditions de Mémoire de César ont déjà donné lieu aux ouvrages suivants :

"RENDONS À CÉSAR" autour de Gilles Porte, César du meilleur premier film 2005

"LES PROMENEURS" autour de Michel Bouquet, César du meilleur acteur 2006

"DIRE LADY" autour de Pascale Ferran, César du meilleur film 2007

"L'ESPOIR EST FÉMININ" autour de Hafsia Herzi et de Sandrine Bonnaire, César du meilleur espoir féminin 2008 et César du meilleur espoir féminin 1984

"LES PLAGES D'AGNÈS" autour d'Agnès Varda, César du meilleur film documentaire 2009

"TOUTES PREMIÈRES FOIS" autour de Riad Sattouf, César du meilleur premier film 2010

LES BEAUX GOSSES
DES HOMMES ET DES MOTS / MICHAEL LONSDALE / ABÉCÉDAIRE
LES PLAGES D'AGNÈS
L'ESPOIR EST FÉMININ
DIRE LADY
LES PROMENEURS MITTERRAND & BOUQUET

*Le nouveau livre **"Michael Lonsdale, des hommes et des mots"** a été présenté à la presse le vendredi 17 février 2012 dans les salons du Fouquet's.*

© Hoppel / ENSL / Académie des César 2011

Après la Cérémonie…

Pour ceux dont vous allez entendre le nom tout à l'heure, la Cérémonie sera le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière.

Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les nommés, lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

En leur honneur, l'Académie organise le Dîner de Gala et La Party.

Le Dîner de Gala

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des Prix de la production cinématographique française 2011.

Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métier du 7ème Art seront invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence de Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, de Guillaume Canet, Président de la Cérémonie et de Kate Winslet, César d'Honneur, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu le vendredi 24 février 2012 au restaurant Le Fouquet's à l'issue de la Cérémonie des César.

La Party

À ceux qui ont encore les yeux ouverts, l'Académie propose de terminer la nuit à La Party. Organisée avec la complicité amicale d'Albanne Communications, La Party aura lieu cette année à L'Arc.

Le Dîner de Gala *est organisé en partenariat avec LE FOUQUET'S, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*
La Party *est organisée avec CHIVAS BROTHERS, Fournisseur Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.*

© F. BAUDRAIN / ENSLL pour l'Académie des César / tous droits réservés

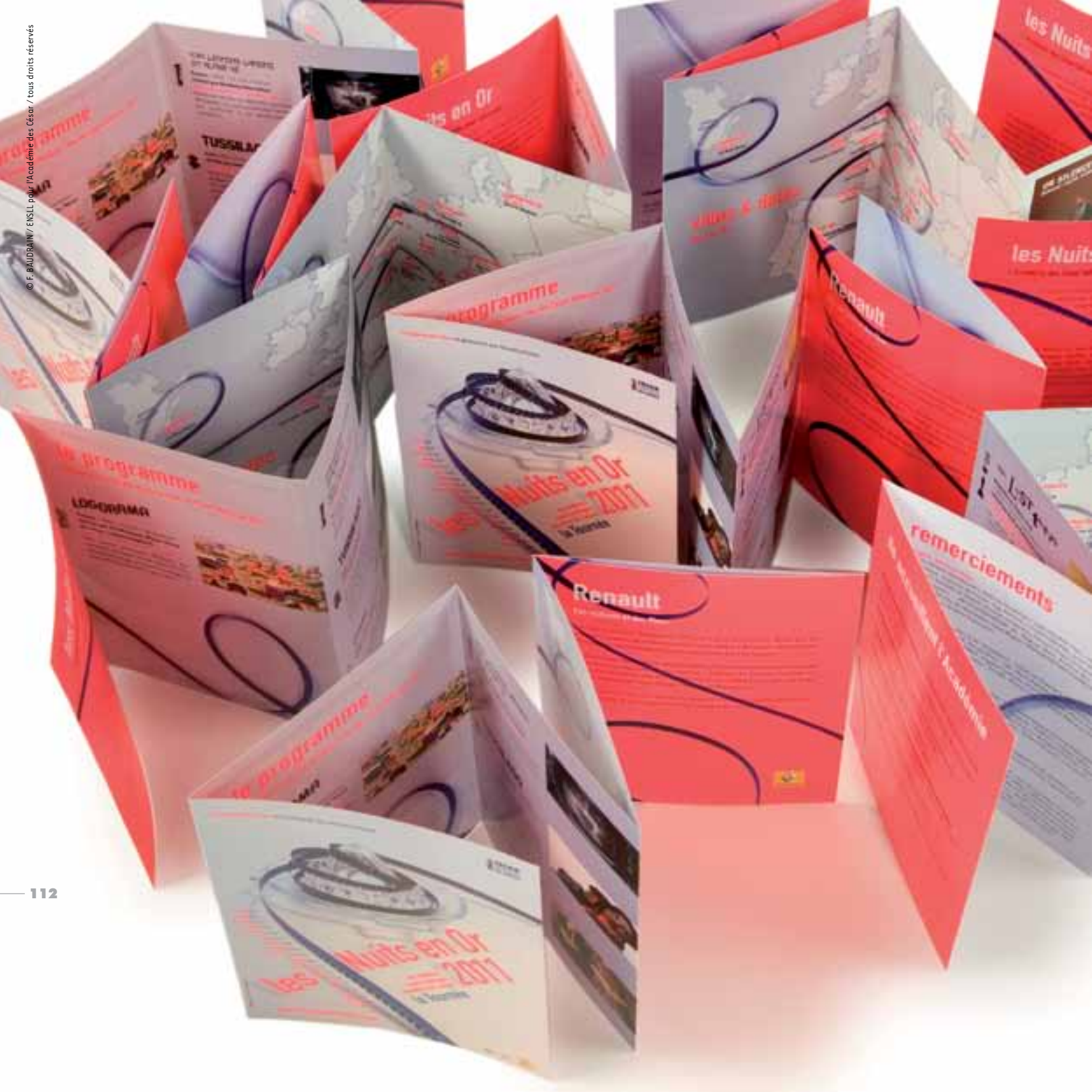

Les Nuits en Or

Ce projet est l'occasion pour l'Académie de participer à l'échange entre les cultures du monde entier, en soutenant la diffusion des films des cinéastes qui réaliseront les films de demain.

Elle organise ainsi, de mai à juin 2012, la 6ème Édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de Renault, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien des Laboratoires Eclair et de CMC – LVT, Partenaires Techniques.

La Tournée

En mai et juin, l'Académie vient à la rencontre du grand public et des exploitants, dans dix salles en France et dix salles en Europe et dans le monde.
Le temps d'une soirée, l'Académie et la salle de cinéma qui accueille la Tournée invitent le public à une soirée cinéma exceptionnelle, constituée des meilleurs films sélectionnés parmi l'ensemble des films de court métrage qui viennent d'être primés par leurs Académies Nationales de Cinéma, et ouverte par le César 2012 du meilleur film de court métrage.

Le Séjour

Tous les réalisateurs des courts métrages sélectionnés pour la Tournée sont invités à Paris par l'Académie pour trois jours de rencontres professionnelles, et pour présenter leurs films au public parisien.
Leur séjour se termine par un dîner donné en leur honneur à l'UNESCO, accompagnés des marraines et parrains de cinéma qu'ils se sont choisis parmi les artistes du cinéma français.

Le Dîner des Nuits en Or

Le lundi 18 juin 2012, l'Académie organise, à l'UNESCO, le Dîner de Gala des Nuits en Or, en l'honneur des réalisateurs de la Tournée et de leurs marraines et parrains de cinéma.

Le Panorama

Du 18 au 20 juin 2012, l'Académie présente au public parisien les meilleurs courts métrages du monde.
Une quarantaine de courts métrages, tous primés l'année précédente dans leurs Académies Nationales, seront ainsi projetés durant trois jours dans la grande salle de cinéma de l'UNESCO.
Ouvert au public.

LE RESTAURANT VOUS ACCUEILLE
PARMI SES LÉGENDES,

LE FOUQUET'S
CÉLÈBRE LES CÉSAR
DEPUIS 37 ANS

100 ANS Lucien Barrière

F's

FOUQUET'S
99 AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

L'HÔTEL VOUS OFFRE LE PREMIER RÔLE.

RENDEZ-VOUS
5 ÉTOILES POUR
STARS DU 7e ART

HOTEL FOUQUET'S BARRIERE
46 AVENUE GEORGE V 75008 PARIS
WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

LEADING HOTELS®

PARTENAIRES

• Partenaires Officiels •

• Partenaires Techniques •

• Partenaires Institutionnels •

• Fournisseurs Officiels •

Les Partenaires...

Officiels

BNP PARIBAS

© DR

BNP Paribas a noué une relation forte avec le 7ème Art depuis de nombreuses années.
Au travers de son Agence audiovisuelle et de sa participation dans Cofiloisirs, BNP Paribas assure aux producteurs, distributeurs et post-producteurs, le financement des tournages de la production à la post-production.

Marie-Claire Capobianco
Membre du Comité exécutif de BNP Paribas et Directeur des Réseaux France

CHAUMET
PARIS

© DR

Chaumet est heureux d'apporter pour la huitième année consécutive son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.
Ce partenariat est l'occasion pour le joaillier parisien de continuer à tisser des liens privilégiés avec le monde du Cinéma Français et de la création artistique.
Cette année encore, Chaumet a donné un coup de projecteur aux 31 comédiens et comédiennes, Révélations des César 2012, en les réunissant dans un film réalisé par Jean-Baptiste Mondino, diffusé dans plus de 400 salles de cinéma.

Thierry Fritsch
Président de Chaumet

Fouquet's
de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE

© DR

Partenaire.
C'est un mot qu'utilisent les acteurs quand ils ont en partage l'affiche et le générique d'un film. Être partenaire c'est avancer ensemble. C'est ce rôle que le Groupe Lucien Barrière tient avec fierté et amitié auprès de l'Académie des César depuis sa création. Dans la lumière du cinéma, rien ne se crée sans la force du rêve, l'audace et le talent. Ces César 2012 vont encore une fois le démontrer.

Dominique Desseigne
Président-Directeur Général du Groupe Lucien Barrière

RENAULT
DRIVE THE CHANGE

© DR

En 1899, les frères Lumière filment Louis Renault au volant de sa première voiture. Le cinéma et Renault ont le même âge et ont grandi tous les deux sous le soleil de Billancourt... Depuis plus d'un siècle, ils allient l'innovation et le rêve. Aujourd'hui comme hier, ils sont encore et toujours partenaires. Partenaires pour la créativité, partenaires pour accompagner des talents du monde entier, partenaires pour faire de cette 37ème Cérémonie des César une nouvelle route vers l'évasion.

Carlos Ghosn
Président Directeur Général de Renault

Les Partenaires...

TECHNIQUES

© DR

Chaque entité de Monal Group composé de CMC - LVT - Digimage Cinéma - Def2shoot met à disposition du cinéma une chaîne complète de postproduction haut de gamme.
Notre partenariat tout au long de l'année avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et en particulier pour le prémastering des DVD courts et longs métrages adressés à tous les membres, confirme notre attachement à cet évènement.
www.cmc-video.fr

Denis Auboyer
Président de CMC

© DR

Eclair Group est fier d'être partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de son projet "Révélations 2012", et des "Nuits en Or du Court Métrage" en apportant un soutien technique historique indéfectible au cinéma, ses talents et sa diversité. Avec 3 nouvelles salles d'étalonnage à Vanves, Eclair Group démontre sa volonté d'investir durablement et avec toujours plus de moyens à la pointe de l'Art.
www.eclairgroup.com

Thierry Forsans
Président Directeur Général d'Eclair Group

© DR

Le Groupe Transatlantic, leader de la postproduction vidéo, est fier de participer, pour la douzième année consécutive, au montage des images diffusées au cours de la Cérémonie des César.

Olivier Robin Marieton
Président du Groupe Transatlantic

© DR

Le groupe MPO est le spécialiste des services liés à la distribution de contenus vidéo via des supports physiques et numériques : Fabrication de DVD et Blu-ray, impression de packaging, gestion logistique, services VOD et associés. Partenaire Technique de l'Académie des César pour la 9ème année consécutive, MPO a assuré la conception, la fabrication, le conditionnement et le routage du coffret collector aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Loïc de Poix
Président du Groupe MPO

© DR

Rovi propose une solution totale pour protéger, enrichir et distribuer les contenus multimédias.
Nous sommes fiers de poursuivre notre partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, en tant que Partenaire Technique, pour la septième année consécutive.
Vous trouverez toutes les informations concernant nos activités sur notre site ***www.rovicorp.com***

Thomas Carson
Rovi's Chief Executive Officer

Les Partenaires...
institutionnels

© DR

Nous sommes heureux et fiers d'être partenaire avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma qui organise la prestigieuse Cérémonie des César.
Depuis 1988, la notoriété de 3iS s'appuie sur une pédagogie innovante.
Leçons de cinéma, rencontres professionnelles, captations des événements de l'Académie par les équipes de 3iS, les étudiants sont mobilisés dans ce partenariat riche en échanges et de mises en situation professionnelles.

Jean-Claude Walter
Président de 3iS

© DR

Les Industries techniques associent l'Art et la Technique et constituent le ciment qui nous unit quotidiennement autour de la Création.
Depuis trois années, l'Académie des César et la FICAM célèbrent tous les techniciens et les prestataires techniques du cinéma, quelques semaines avant la "grande Cérémonie" de février.
À cette occasion, elles récompensent désormais une entreprise par un Trophée "César et Techniques" pour son excellence dans l'innovation et son savoir faire.
Hommes et entreprises sont, donc, célébrés en même temps.
En 2012, saluons MIKROS IMAGE, brillante lauréate de ce Trophée.

Ce soir, aux côtés d'Alain Terzian, la FICAM est très fière d'être associée à l'Académie des César et de concourir, ainsi, au rayonnement du savoir faire de nos entreprises dans l'ensemble de la grande famille cinématographique française.

Thierry de Segonzac
Président de la FICAM

© DR

Depuis la création de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de nombreux anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière se sont vus décerner un César. Cela traduit, entre autre, l'importante contribution de l'Ecole aux professions de l'image et du son. En 2006, à l'occasion de notre 80ème anniversaire, nous avons donc décidé de mettre en place un partenariat. Il s'est concrétisé cette année par des reportages photographiques et la création de l'affiche des 25 nommés aux César Techniques.

Francine Levy
Directrice de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière

Les Fournisseurs...

Officiels

DESSANGE
PARIS

© DR

DESSANGE, partenaire incontournable du 7ème Art !
Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

Benjamin Dessange
Président du Directoire de DESSANGE International

CHAMPAGNE
TSARINE
À REIMS
FRANCE

© DR

Tsarine aime le cinéma depuis très longtemps.
Viser l'excellence, travailler toujours plus pour donner le meilleur de soi, jouer avec son image, faire rêver, surprendre : autant d'objectifs que Tsarine partage avec celles et ceux que la Cérémonie des César met à l'honneur chaque année. Partenaire fidèle des César, je suis convaincu que le cru 2012 sera un excellent millésime que le cinéma français célébrera ... une coupe de Tsarine à la main.

Philippe Baijot
Président Directeur Général des champagnes Tsarine

Meet Jane the Ripper.

**Keep your customers honest.
And your bottom line healthy.
Discourage people from casually copying your titles.**

Not all DVD pirates are in it for the money. Some just want to make a few copies for their friends, or copy a rented movie before they take it back to the store.

Casual copying can be just as big a threat to your bottom line as commercial DVD bootleggers and illegal peer-to-peer file sharers. But not all consumer rippers are the same. The good news is, most can be deterred.

Rovi's content protection solutions – RipGuard (designed to stop digital ripping) and ACP (which inhibits analog-out copying) – are proven to frustrate most casual copiers, without affecting the viewing experience in any way.

Best of all, when you frustrate casual rippers, they tend to buy the title. That's a good thing... for them, and for you.

**Find out more at
www.rovicorp.com/casualripping**

CÉSAR 2012
Partenaire Technique

rovi

join the entertainment

rovicorp.com

© 2012 Rovi Corporation. All rights reserved.

RÉGLEMENT

de l'Académie

RÉGLEMENT

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé "César" (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les "César" sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée "La Nuit des César".

Chapitre I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes :

/ Collège des Acteurs : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film".

/ Collège des Réalisateurs : les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film".

/ Collège des Auteurs : les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film". Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film".

/ Collèges des Techniciens : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film", à l'un des postes suivants :

- *Premier Assistant Réalisateur ;*
- *Directeur de Production, de Postproduction ou Administrateur de Production ;*
- *Régisseur Général ;*
- *Directeur de la Photographie ou Cadreur ;*
- *Chef Décorateur, Ensemblier ou Accessoiriste ;*
- *Chef Opérateur du Son ou Perchman;*
- *Chef Monteur ;*
- *Chef Maquilleur ;*
- *Chef Mixeur ;*
- *Chef Costumier ou Créateur de Costumes ;*
- *Chef Coiffeur ;*
- *Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux ;*
- *Scripte ;*
- *Chef Machiniste ;*
- *Chef Electricien.*

/ Collège des Producteurs : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de sociétés ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

/ Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films : Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société de distribution, d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film", soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film" au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

/ Collège Industries Techniques : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film".

/ Collège des Agents Artistiques : personnes titulaires d'une licence d'agent artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission.

/ Collège des Directeurs de Casting : personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film".

/ Collège des Attachés de Presse : Attachés de Presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché de Presse, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film".

/ Collège des Exploitants de salles de cinéma : L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes :

- *Les présidents et les délégués généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;*
- *Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche "Art et essai" ;*
- *Les membres des commissions de la Fédération.*

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie) peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres à part entière après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un "César" et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des "César", les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des "César", certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place dans la

mesure du possible des systèmes tampons pour l'utilisation effective des informations contenues dans cette liste.
Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil de l'Académie.
Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie

Chapitre II

Article 1

Un "César" est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :
- meilleur acteur ;
- meilleure actrice ;
- meilleur acteur dans un second rôle ;
- meilleure actrice dans un second rôle ;
- meilleur espoir féminin ;
- meilleur espoir masculin ;
- meilleur réalisateur ;
- meilleur film ;
- meilleur premier film ;
- meilleur film documentaire ;
- meilleur film d'animation ;
- meilleur scénario original ;
- meilleure adaptation ;
- meilleure musique originale;
- meilleurs décors ;
- meilleure photo ;
- meilleur son ;
- meilleur montage ;
- meilleurs costumes ;
- meilleur film étranger ;
- meilleur film de court métrage.

Article 2

Des "César" d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film" tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française. Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans cette salle.
Sont également admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film", les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César". Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.
Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie) être admis à concourir pour l'attribution du "César du meilleur film". Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.
B) Sont admis à concourir pour le "César du meilleur film étranger", les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.
C) Pour les "César" attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le "César du meilleur film".
D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le "César du meilleur espoir féminin" et le "César du meilleur espoir masculin", le Comité Révélations propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une présélection d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs choisis à l'issue d'un vote préliminaire dudit Comité. Le Comité Révélations est composé de directeurs de casting, membres de l'Académie ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du meilleur film". La liste des membres du Comité Révélations est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.
E) Pour le "César du meilleur film de court métrage", seuls sont admis à concourir les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie.
La sélection des douze films est faite parmi les films français :
- ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1 600 mètres, ou pour les œuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure ;
- ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1er juillet 2010 et le 30 juin 2011.

Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.
F) Pour le "César de la meilleure musique originale", seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement pour un film admis à concourir pour le "César du meilleur film", une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :
- dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;
- dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;
- dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.
Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.
G) Sont admis à concourir pour le "César du meilleur scénario original" tous les films pouvant concourir pour l'attribution du "César du meilleur film" et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française.
Pour le "César de la meilleure adaptation", sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du "César du meilleur film" et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, ou musicale, au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le "César du meilleur premier film" tous les films de long métrage de fiction éligibles au "César du meilleur film" (hors les films de long métrage concourant au "César du meilleur film documentaire" ou au "César du meilleur film d'animation"), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le "César du meilleur film documentaire" tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du meilleur film" et dont le caractère est déclaré comme"documentaire" par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur.

Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

J) Sont admis à concourir pour le "César du meilleur film d'animation" tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25% de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants :

• tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du meilleur film" et dont le genre est déclaré comme"animation" par la société en charge de la production déléguée du film;

• tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au "César du meilleur film étranger" et dont le genre est déclaré comme"animation" par la société de coproduction française;

• les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du "César du meilleur film de court métrage" et présélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.

Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

Article 4

À l'exception des "César d'honneur", les "César" sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie.

Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Conseil de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les"nominations",c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 6 et 7, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception :

• du "César de la meilleure actrice" où les nominations sont au nombre de 7 ;

• du "César du meilleur acteur" où les nominations sont au nombre de 7 ;

• du "César du meilleur réalisateur" où les nominations sont au nombre de 7 ;

• du "César du meilleur film" où les nominations sont au nombre de 7 ;

• du "César du meilleur film étranger" où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française.

• du "César du meilleur film d'animation" où les nominations sont au nombre de 5,2 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le "César".

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes :

a) la liste des films admis à concourir pour le "César du meilleur film" ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des "César" ;

b) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le "César du meilleur film" des éventuelles autres catégories de "César" attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (premier film, film documentaire, film d'animation);

c) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le "César du meilleur film" des éventuelles autres catégories de "César" attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (musique originale, scénario, adaptation);

d) la liste des films admis à concourir pour le "César du meilleur film étranger" comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française ;

e) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélations ;

f) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage pour concourir au "César du meilleur film de court métrage".

g) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages pour concourir au "César du meilleur film d'animation".

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants-droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants-droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres.

Ils sont validés chaque année par le Conseil d'Administration de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie. Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Article 7

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé, dans plusieurs catégories "interprétation", à savoir : meilleur(e) acteur(rice), meilleur(e) acteur(rice) dans un second rôle, ou meilleur espoir (masculin ou féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les "Cesar" d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes :

• pour réalisation, musique, photo, décors, montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film;

• pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film;

• pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production

déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film;
• pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son (dans la limite d'une personne par poste).

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, dont les décisions seront définitives et ne seront pas susceptibles d'appel.

Chapitre III

Article 1. Annonce des nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2. Diplôme de nomination

Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un diplôme officiel de nomination, qui est remis :
• aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes ;
• au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire, meilleur film de court métrage et meilleur film d'animation ;
• au réalisateur, et au co-producteur français pour le meilleur film étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les diplômes sont remis au réalisateur et au distributeur français) ;

Les diplômes sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les "nommé(s)"). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le diplôme lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le diplôme ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes :

• Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie;

• Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (le Mode d'Emploi Nommés) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des diplômes de nominations;

• Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4. Parcours plateau

Le Secrétariat de l'Académie informera les nommés et le(s) maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.

Ces consignes sont les suivantes :

Montée sur scène :
• Pour le "César du meilleur film" : le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mode d'Emploi Nommés", et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.
• Pour les autres "César" attribués à des films : le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mode d'Emploi Nommés".
• Pour les "César" attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mode d'Emploi Nommés".
Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un César, elles seront toutes appelées sur scène.

Prise de parole :
Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts :
* Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.
Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.
Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le "Mode d'Emploi Nommés". Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.
* Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.
Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme "bonus" dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias:
Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. A cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les "coulisses" de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats :
Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5. Attribution des Statuettes

Le "César du meilleur film" est remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film. Un "César" sera également remis au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le "César du meilleur réalisateur" pour le même film.
Le "César du meilleur premier film" est remis au réalisateur du film. Un "César" sera également remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film.
Le "César du meilleur film d'animation" est remis au réalisateur du film. Un "César" sera également remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film.
Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.
Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).
Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du meilleur film, du meilleur premier film, ou du meilleur film d'animation, s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.
Le "César du meilleur film étranger" est remis au réalisateur du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, un "César" sera également remis au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film.
Le "César du meilleur film documentaire" et le "César du meilleur film de court métrage" sont remis au réalisateur du film.

Pour les "César" remis à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats.

JAULIN
GROUPE

Demandez-nous
les plus belles
réalisations
éphémères

commercial@jaulin.com
Tél. : 01 69 79 20 20
www.jaulin.com

paris EN NOIR & BLANC

GÉNÉRIQUE

Celles et ceux qui accompagnent l'Académie dans l'ensemble de ses activités

Samuel Faure, Claire Prénat, Noëmie Krey, Thierry Borgoltz, Grégory Caulier, Elodie Saura, Manon Baudry, Valérie Gallot, Emilie Blanchet, Anthony Parmantier, Alexandre Di Carlo, Léo Rivière, Vincent Chapalain, l'équipe de l'Académie

Stéphane Berkowicz (CBS), Gilles Colpart, Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Martine Huber (Départ Presse), Arnaud Jarry (Visions Grand Large), Isabelle Jobart (Publico), Christina Mouchel, Gérard Rappeneau (Osmose), France-Dominique Roux (calligraphe), Laurence Soens (Cassochrome), Claudine Struck (Hiéroglyphes), Maria Torme (graphisme), Frédéric Verdier (Allosonis)

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador (transport personnalités et livraisons coffrets) et Delphine Morelle

Agence Florence Doré (accueil invités)

Maître Blot et Maître Armengaud - Gatimel (contrôle du dépouillement des votes).
Emmanuel Grua et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac (projection des films)

Laurent Bécard et toute l'équipe de Novius (site internet Académie)

Alexis Chavance, Orfeo Ruspoli et toute l'équipe de La Table d'Orphée (traiteur)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés), Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés), Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche), Bernard Maillet et Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian), Nicole Petit (bureau de Gilles Jacob), Emilie Reveillaud (bureau d'Alain Rocca)

Les modérateurs de l'Académie

N.T. Binh, Christophe D'Yvoire, et Michel Reilhac

L'équipe des vidéos "Paroles de Nommés" César 2012

Santiago Torme Mandarano

Vincent Mottez, Fabien Brouiller, Thomas Augier, Arnaud Thorel, Johanne Halluin, Remy Mallard (3iS)

Thomas Valette (Institut Lumière)

L'équipe de l'UNESCO qui accueille l'Académie pour "Paroles de Nommés" et les "Nuits en Or"

Eric Falt, Armelle Arrou-Bertrand, Jean-Christophe Thoury, Fabienne Koudadio

Livres et Trophées

Gaël Teicher et Freddy Denaës des Editions de l'OEil (Mémoire de César)

Robert Stadler, créateur du trophée remis au lauréat du prix Daniel Toscan du Plantier

Christophe Beaux, Président de la Monnaie de Paris (pour le Trophée César & Techniques)

Les professeurs et les élèves des écoles de cinéma qui interviennent à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie

École nationale supérieure Louis-Lumière

Francine Levy, Mehdi Aït-Kacimi, Rolan Ménégon, Romain Bassenne et toute l'équipe pédagogique, ainsi que les étudiants Laure Alixe, Zoé Barthélémy, Florian Baudrain, Thibaut Bissuel, Nejib Boubaker, Louis Boulet, Aura Constantin, Ava du Parc, Hélène Mauri, Maria Vazquez

3iS

Jean-Claude Walter, Vincent Mottez, Cloé Billois, Fabien Brouiller, François Bouiri et toute l'équipe pédagogique de 3iS, ainsi que tous les étudiants Khaled Abdelkader, Laury Baillet, François-Julien Bargues, Kim Barthelemy, Julien Bazin, Thaïs Beaufils, Clément Beauvois, Nisma Bekkouche, Camille Bertoux, Antoine Bousquet, Lucas Bruneteau, Théodul Cassaigne, Nicolas Cazin, Axel Chevet-Noël, Anaïs de Nadaillac, Benjamin Denoyer, Clément Dubois, Nicolas Durand, Adrien Fargue, Lola Feat, Caroline Gieza, Chloé Gille, Thibault Gilles, Sarah Gmach, Florent Hayet, Quentin Herlemont, Floriane Kaeser, Johann Knipper, Clémence Lasme, Floran Le Gac, Côme Le Quilleuc, Nicolas Lemerle, Hubert Martin, Barbara Navarro, Elsa Negre, Nicolas Nougarede, Charlotte Passolunghi, Dorian Pirot, Nathalie Pochat, Adrien Pulby, Charlie Renier, Christine Reymond-Laruinaz, Sophie Rozwadowski, Valentin Signargout, Lilis Soares, Anja Stermaszewski, Marjolaine Touillet, Sarah Touitou, Anouk Tourlière, Alan Tréard, Elise Verguet, Charles Willemin

Les équipes qui interviennent à l'occasion de la 37ème Cérémonie

Renaud Le Van Kim, metteur en scène et producteur de la Cérémonie, Pascale Chanut, Christine Hamon, Baptiste Lambert, Jacky Le Yannou, Delphine Leroy, Marco Martin, Marie-Aude Philippe, Olivia Salès, et toute l'équipe de KM PRODUCTIONS (production exécutive)

Laurence Gallot, Véronique Revel-Rongier, Régine Billot, Audrey Darmon et toute l'équipe de CANAL + (diffuseur exclusif Cérémonie)

Michel Denisot (directeur artistique de la Cérémonie)

Jérôme Clément et toute son équipe (Théâtre du Châtelet)

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (fonderie trophées)

Cyril Lafontaine et toute l'équipe de Sirius (billetterie informatique)

Sandrine Jolly et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Châtelet)

Albane Cléret (animation de la Party)

Les distributeurs, producteurs, et ayants droit qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie

2.4.7. Films, 2425 Films, Agat Films et Cie, Année Zéro, Archipel 35, Autochenille Production, Blue Spirit Animation, Butterfly Productions, Caméra One, Canal+, Dreamworks, Elzévir Films, Epthète Films, Euro Média France, EuropaCorp, FHCOM, Film en Stock, Fin Août Productions, Folimage, Gaumont, Idéale Audience, Karé Productions, Kazak Production, La Cartoucherie, La Petite Reine, La Poudrière, LCJ Editions, Les Films 13, Les Films d'Ici, Les Films de Pierre, Les Films du lendemain, Les Productions Bagheera, Les productions du Trésor, LGM Films, Lionceau Films, Manchester Films, Mandarin Cinéma, Marilyn Production, Métropolitan Filmexport, MK2, Nonon Films, Nord-Ouest Films, Paramount Home Entertainment, Paramount Pictures, Pyramide Production, Rectangle Productions, Rézina Productions, SBS Production, SND, Sony/Columbia, Studio Canal, Tessalit Production, TF1 International, Thelma Films, Twentieth Century Fox, Universal, Vendôme Production, Why Not Production, Yuma-Quad Films

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

Les agences et les photographes qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes

Bestimage, Eliot Press, Sipa, Starface, Philippe Quaisse
et tous les proches des personnalités disparues

Les auteurs des textes illustrant les portraits du catalogue

François Cluzet pour Guillaume Canet, Philippe Labro pour Annie Girardot, Michel Gondry pour Kate Winslet, Julie Bertuccelli pour Ils nous ont quittés

Avec les remerciements de l'Académie pour leur bienveillance

Stéphanie Busutil pour la succession César

Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie, Georges Cravenne

Tous les membres des Comités Court Métrage, Animation, Révélations, et Industries Techniques

Thierry Pasquet (Screenvison)

Jean-Claude Barbion (Lagardère Active)

Géraud de la Noue (Baron Philippe de Rothschild)

Laurent Storch, pour le Photogramme extrait du film Rocco et ses frères de Luchino Visconti (1960) qui a permis de réaliser l'Affiche Officielle de la 37ème Cérémonie des César - TF1 Droits Audiovisuels, WAC

PORTRAIT DE FEMME
COIFFEUR OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR
DESSANGE
PARIS
dessange.com